

TRANSPORTS EN COMMUN

LES GRANDS PROJETS



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

En mai dernier, les ouvriers travaillaient à l'installation des voies ferrées pour le Train de l'Est à la hauteur du viaduc Louis-Hébert, à Terrebonne.



BRUNO BISSON

EXCLUSIF

Le Vérificateur général du Québec (VGQ) mène depuis plusieurs mois une enquête portant « sur la gouvernance et la planification des grands projets d'infrastructures de transport en commun » et qui inclut, entre autres, un examen du projet de train de banlieue entre Montréal et Mascouche, le « Train de l'Est ».

Ce projet de train de banlieue de 51 kilomètres devait coûter 300 millions et être mis en service en 2009. Il en coûtera plus du double (671 millions) et sera mis en service à la fin de 2014, avec cinq ans de retard sur l'échéancier initial.

Déjà documentés dans un rapport de 2011, produit à la demande d'Infrastructure Québec par PricewaterhouseCoopers, les dérapages du projet de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) passeront ainsi sous la loupe du VGQ, comme l'a fait auparavant le projet de prolongement du métro vers Laval, réalisé aussi par l'AMT, en 2004.

En entrevue à *La Presse* vendredi dernier, le président de l'AMT, Nicolas Girard, a déclaré qu'« on ne peut pas refaire le passé », en parlant de la gestion du Train de l'Est sous la direction de son prédécesseur, M. Joël Gauthier.

« S'il y a eu des problèmes de planification ou de gestion dans ce projet, des lacunes, on les reconnaît. Le Vérificateur général du Québec fait une enquête là-dessus. Mais en bout de piste, on a retenu les leçons. »

Comme d'habitude, le Bureau du VGQ n'a pas voulu commenter hier les informations de *La Presse*, ni fournir d'indications sur la portée des travaux de vérification

en cours, pas plus que sur l'identité des projets examinés. Des employés du VGQ travaillaient dans les locaux de l'AMT depuis le début de l'été dernier, selon les sources de *La Presse*.

Mêmes destins

Ce dernier épisode dans la saga tumultueuse du Train de l'Est rappelle la trajectoire semblable d'un autre grand projet d'infrastructures de transports en commun réalisé par l'AMT: le prolongement du métro vers Laval.

Depuis sa création, en 1996, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a présidé à la réalisation de deux grands projets d'infrastructures de transports collectifs dans la région de Montréal: le prolongement du métro vers Laval, entre 1998 et 2007, et l'aménagement du Train de l'Est, lancé en 2006 et toujours en cours de construction.

général du Québec (VGQ) a fini par s'y intéresser.

Similitudes

Dans son rapport de 2004 sur le prolongement du métro vers Laval, le VGQ affirmait que la décision du gouvernement de Lucien Bouchard « d'entreprendre ce projet à un coût de 179 millions de dollars ne s'appuie sur aucun document » qui en justifie la construction ou qui en analyse les coûts.

En 2011, une analyse de la firme PricewaterhouseCoopers produite à la demande d'Infrastructure Québec, affirmait la même chose à propos de l'annonce du projet du Train de l'Est, faite en 2006, à un coût de 300 millions. Cette estimation en reposait sur aucune base « réaliste ».

Les deux rapports, produits à sept ans d'intervalle, soulignent que les deux projets étaient mal définis au départ et que les risques d'imprévus en cours de réalisation avaient été

Le projet du « Train de l'Est » devait coûter 300 millions et être mis en service en 2009. Il en coûtera plus du double et sera mis en service avec cinq ans de retard sur l'échéancier initial.

Les deux projets ont suivi essentiellement la même trajectoire: après avoir été lancés prématurément, sans véritable plan et sans que les coûts en aient été sérieusement estimés, ils ont été interrompus à mi-chemin et « redirigés », en raison d'une explosion de leurs coûts.

Dans les deux cas, le fiasco a coûté leur poste à Florence Junca-Adenot, présidente de l'AMT à l'époque du métro de Laval, et à Joël Gauthier, son successeur, qui a démissionné en janvier 2012 après le dépôt d'un rapport très critique sur la gestion du Train de l'Est.

Les deux projets ont aussi en commun d'avoir été pris en main et complétés par des comités aviseurs externes à l'AMT, à mi-parcours. Et dans les deux cas, le Vérificateur

peu ou pas du tout identifiés pendant les phases préliminaires du projet.

« Il s'agit pourtant d'un point tournant au cours duquel le concept final du projet, son coût total et son échéancier détaillé sont confirmés, avant d'en entreprendre la réalisation », notait le VGQ dans son rapport sur le métro de Laval, en 2004.

Selon nos sources, l'enquête du VGQ porterait sur tout le processus de développement des projets, à partir des études de justification qui guident les décisions des élus, jusqu'aux mécanismes de suivi des dépenses, en cours de réalisation, en passant par les mécanismes d'estimation des coûts.

Aucune date n'a été avancée quant au dépôt des conclusions du Vérificateur.

ULYSSE NARDIN
SINCE 1846 LE LOCLE - SUISSE



WWW.ULYSSE-NARDIN.COM

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bourses	AFFAIRES 10
Débats	A 14 et A 15
Décès	AFFAIRES 12
Horaire télévision	ARTS 4

Loteries	A 10
Monde	A 12 et A13
Petites annonces	AFFAIRES 11
	AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Pluie en avant-midi et orage en après-midi, maximum 23, minimum 20. AFFAIRES 11



LE CODE CHASTENAY

Ce soir 19h

Nouvelle saison avec Pierre Chastenay

Une nouvelle science : la nutriginomique

L'équipe teste une diète adaptée à nos gènes.



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous



DANS L'ŒIL DU VG



La construction de la gare St-Michel, à Montréal-Nord, est amorcée.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Mêmes destins, mêmes critiques

L'AMT aurait répété les erreurs de la construction du métro de Laval

1 ESTIMATION INITIALE DES COÛTS

« Nous avons constaté que la décision du gouvernement, le 7 octobre 1998, d'entreprendre ce projet à un coût de 179 millions ne s'appuie sur aucun document faisant ressortir la justification de ce prolongement, de ses coûts, de la localisation des stations et du choix du tracé. Des études réalisées bien avant l'autorisation gouvernementale ont démontré que ce coût n'était pas réaliste. »

Extrait du rapport du VGQ sur le métro de Laval, 2004

« On peut constater l'augmentation du budget au fur et à mesure que le Projet progresse. Cette évolution reflète la nature très préliminaire des premières estimations de coûts et le manque de contingences nécessaires. Elle reflète aussi une annonce prématurée des coûts du Projet en 2006, moment où il n'était pas réaliste de raisonnablement estimer les coûts totaux du Projet étant donné les incertitudes qui entouraient sa réalisation. »

Extrait du rapport de PWC sur le Train de l'Est, 2011

2 DÉFINITION DU PROJET

« Plusieurs éléments cruciaux de la phase d'avant-projet ont été escamotés. Il s'agit pourtant d'un point tournant au cours duquel le concept final du projet, son coût total et son échéancier détaillé sont confirmés avant d'en entreprendre la réalisation. »

Extrait du rapport du VGQ sur le métro de Laval, 2004

« La définition de l'envergure du Projet au niveau de l'avant-projet préliminaire n'était pas suffisamment précise et détaillée. »

Extrait du rapport de PWC sur le Train de l'Est, 2011

3 ÉVALUATION DES RISQUES

« L'AMT n'a pas pris en considération l'ensemble des risques dès l'étape de planification et tout au cours du projet. Les coûts prévus étaient déraisonnables par rapport à l'envergure du projet; ils ont dû être ajustés à la hausse au fur et à mesure que les risques se sont concrétisés. »

Extrait du rapport du VGQ sur le métro de Laval, 2004

« Les risques sont présents dans tous les projets publics et privés, quel que soit leur mode de réalisation [...]. Dans le cadre du Projet, aucun exercice structuré d'évaluation des risques n'a été réalisé avant la préparation de ce dossier d'affaires final. »

Extrait du rapport de PWC sur le Train de l'Est, 2011

4 CONTRÔLE DES DÉPENSES

« Les mécanismes en place à l'AMT ne permettent pas de disposer régulièrement d'un portrait fidèle de la situation à l'égard des prévisions de coûts et d'échéancier du projet, du degré d'avancement et des explications des écarts par rapport aux prévisions. Dans les faits, l'AMT n'a jamais utilisé un budget de référence réaliste. »

Extrait du rapport du VGQ sur le métro de Laval, 2004

« Les outils de suivi budgétaire du Projet développés à ce jour ne permettent pas de fixer en temps opportun les montants engagés et ceux déboursés. »

Extrait du rapport de PWC sur le Train de l'Est, 2011

CHRONOLOGIE

17 MARS 2006

Le gouvernement Charest annonce la construction d'une ligne de train de banlieue de 51 km entre Mascouche et Montréal comptant 14 gares. La mise en service est prévue pour 2009, au coût de 300 millions.

29 AOÛT 2008

Québec autorise un budget de 390 millions. La mise en service est prévue pour 2010.

JUIN 2009

Premiers travaux d'infrastructures à Montréal. L'AMT annonce le report du projet en 2011.

10 FÉVRIER 2010

Québec autorise la construction du tronçon nord du projet (Mascouche-Repentigny). Le coût du projet passe à 435 millions. La mise en service est reportée à l'été 2012.

13 JANVIER 2011

L'AMT présente un nouveau « scénario budgétaire » au ministre des Transports Sam Hamad: 663 millions.

7 JUILLET 2011

Le gouvernement freine le train de l'Est. Le secrétariat du Conseil du Trésor demande une revue complète du projet à Infrastructure Québec.

DÉCEMBRE 2011

Infrastructure Québec dépose un « dossier d'affaires final ». Le budget passe à 715 millions. Québec supprime des éléments du projet pour ramener son coût final à 671 millions. La mise en service est reportée à 2014.

13 JANVIER 2012

Le président de l'AMT, Joël Gauthier, présente sa démission.

FÉVRIER 2012

Des députés péquistes, dont Nicolas Girard, aujourd'hui président de l'AMT, réclament une enquête du Vérificateur général du Québec (VGQ).

ÉTÉ 2013

Le VGQ entreprend des vérifications dans les locaux de l'AMT sur le Train de l'Est dans le cadre d'une enquête plus large portant sur « la gouvernance et la planification des grands projets d'infrastructure de transport collectif ».



LES VERTS CONTRE-ATTAQUENT

Ce soir 19h 30

Nouvelle saison avec Jean-Sébastien Busque et Frédéric Choinière
Rafraîchir sa garde-robe sans mettre la planète à nu
 Dans l'Éco-Confesse : le comédien Antoine Vézina



Suivez-nous | |

CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, présentera au Parlement ce matin son projet de charte.

Le gouvernement présente sa charte

Les Québécois seront invités à réagir en ligne sur le projet

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois ne répétera pas l'expérience Bouchard-Taylor. Son projet de charte des valeurs québécoises, qui sera dévoilé officiellement aujourd'hui, ne fera pas l'objet d'une tournée de consultation partout au Québec. Les Québécois seront plutôt appelés à le commenter sur un site internet.

Le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, présentera au Parlement ce matin son projet de charte ou, comme il le dit dans un communiqué, «les propositions gouvernementales en matière d'accommodements religieux et d'affirmation de certaines valeurs québécoises, comme l'égalité homme-femme et la neutralité religieuse».

Il annoncera par la même occasion la mise en ligne d'un site internet qui présentera ses propositions. Il invitera les citoyens à se rendre sur ce site pour faire part de leurs commentaires.

Une tournée écartée

Le gouvernement a écarté l'idée de faire le tour du Québec pour recueillir l'avis de la population. L'opposition le soupçonnait récemment de vouloir utiliser son projet de charte pour se payer une tournée préélectorale aux frais des contribuables.

Au gouvernement, on explique que la commission Bouchard-Taylor a déjà fait une consultation panquébécoise sur les accommodements. On invoque aussi l'argument économique: la mise en ligne d'un site internet est beaucoup moins coûteuse.

Après cette consultation, plus tard à l'automne, Bernard Drainville déposera à l'Assemblée nationale un projet

de loi en bonne et due forme. C'est ce document qui sera soumis à l'examen des députés et à une consultation formelle en commission parlementaire.

La présentation de la charte, aujourd'hui, mettra fin à la course d'un ballon politique qui aura duré trois semaines. Cette charte interdirait le port de signes religieux ostentatoires aux employés de la fonction publique (ministères, organismes, municipalités) et parapublique (écoles, hôpitaux et centres de la petite enfance). Les municipalités et les conseils d'administration des universités, des hôpitaux et des CPE pourraient toutefois se soustraire à cette mesure, une décision qui devrait être revue tous les cinq ans.

Besoin d'appuis

Le gouvernement minoritaire de Pauline Marois aura besoin d'appuis à l'Assemblée nationale pour faire adopter sa charte. La Coalition avenir Québec a déjà fait savoir qu'elle veut limiter l'interdiction des signes religieux aux seules figures d'autorité (policiers, juges, procureurs de la Couronne, gardiens de prison, enseignants et directeurs d'école). De son côté, le Parti libéral du Québec s'oppose à toute interdiction. Il veut toutefois que les services publics soient donnés et reçus «à visage découvert», une mesure qui vise directement le niqab et la burqa, et qui serait reprise par le gouvernement.

L'interdiction du port de signes religieux ostentatoires dans la fonction publique et parapublique est une promesse électorale du Parti québécois. Il a mis sur une voie de garage les deux autres engagements de son programme identitaire: la rédaction d'une Constitution du Québec et l'instauration d'une citoyenneté québécoise.

Le choix de la division



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Vous avez probablement remarqué, la semaine dernière, que le gouvernement Marois a souligné son premier anniversaire au pouvoir.

Ce n'est toutefois pas dans *La Presse* que vous aurez lu la classique interview-bilan avec la première ministre, qui a donné des entrevues presque partout, mais pas à votre quotidien préféré.

Les lecteurs de *La Presse* n'existent apparemment pas aux yeux de Pauline Marois. Ils ne méritent pas son attention et ses explications. Ils sont les victimes collatérales des mesures de reprécailles de la première ministre envers un média qui s'est montré très critique de ses actions, en particulier envers ses projets de Charte des «valeurs québécoises».

Exactement le genre de reproche qu'on fait à Stephen Harper qui, comme Pauline Marois, cherche des enjeux électoraux délicats pour diviser l'électorat et boude ensuite les médias trop critiques.

On peut fort bien comprendre que le pouvoir préfère donner des entrevues complaisantes en terrain ami, mais le vrai courage, surtout lorsqu'on propose de jouer avec des matières explosives comme l'identité et les droits fondamentaux, c'est de débattre avec les sceptiques.

Non seulement le projet du gouvernement sent la stratégie partisane à plein nez, mais il ne s'appuie sur aucune étude.

Dans une entrevue au *Devoir*, publiée vendredi dernier, Pauline Marois s'est «lâchée lousse», y allant de déclarations à l'emporte-pièce, du genre: «En Angleterre, ils se tapent sur la gueule et s'envoient des bombes parce que c'est le multiculturalisme et qu'il n'y a plus personne qui se retrouve dans cette société-là.»

Difficile d'accuser les autres de faire du «Québec *bashing*» quand la première ministre se permet de telles envolées sur un pays étranger.

Faut-il rappeler à M^{me} Marois que les bombes dans les bus et le métro de Londres ont été posées par Al-Qaïda en guise de mesures de reprécailles contre une puissance impliquée dans la lutte au terrorisme? Le multiculturalisme n'a rien à voir là-dedans, pas plus que le *melting pot* américain n'est la cause des attentats du 11-Septembre.

Dans cette entrevue, M^{me} Marois dit aussi que l'État «peut aider cette personne-là [une femme qui porte le hijab] sûrement à cheminer et à accepter de vivre avec les règles que la société se donne». «Cheminer», comme si cette

personne était déviante et qu'elle devait être rééduquée, amenée, par force de loi s'il le faut, dans le droit chemin. Beurk...

Le rôle de l'État n'est-il pas d'accompagner les immigrants à se faire une place dans la société et sur le marché du travail, les femmes en particulier, plutôt que de les culpabiliser parce qu'ils n'ont pas les mêmes «valeurs» que la majorité?

Et la responsabilité de l'État, avant de se lancer dans un tel chantier, n'est-elle pas de faire la démonstration qu'une action gouvernementale est nécessaire?

Pourquoi faut-il légiférer? A-t-on dressé un portrait, un état des lieux? A-t-on des études, des faits, enfin, autre chose que les appréhensions de certains et des anecdotes déformées de cabane à sucre ou de YMCA? Autre chose qu'un sondage favorable produit dans les jours suivant le lancement d'un ballon d'essai politique? Non seulement le projet du gouvernement sent la stratégie partisane à plein nez, mais encore il ne s'appuie sur aucune étude, aucun rapport. Vous trouvez normal qu'on passe plus de temps à étudier les impacts d'un changement d'heures d'ouverture des bars que les enjeux touchant les droits fondamentaux?

Le chef libéral, Philippe Couillard, qui doit manœuvrer pour ne pas se faire larguer dans ce débat, insiste pour dire que l'État doit être neutre. Soit. Mais l'État n'est-il pas neutre? Le principe de la séparation de l'État et de la religion est solidement implanté au Québec depuis près de 50 ans, non? On peut bien ajouter des bretelles à la ceinture si ça peut rassurer certains, mais existe-t-il un seul cas où la foi d'un employé de l'État, d'un décideur ou du gouvernement ait dicté une décision de l'État?

On parle souvent, par exemple, des juges, des procureurs de l'État et des policiers. Débat oiseux. Avez-vous déjà vu un juge avec une kippa? Un flic avec un crucifix pendant sur son uniforme?

Les juges et les procureurs, peu importe leur confession, suivent un code très strict visant à maintenir le décorum des tribunaux. Quant aux policiers, ils ne peuvent, pour des raisons de sécurité, déroger à l'uniforme prescrit. (La cravate, par exemple, est attachée à l'arrière par du velcro parce qu'un nœud serait évidemment dangereux en cas d'étranglement.)

Le chef libéral n'a pas le choix: il doit dire quelque chose sur le sujet de l'heure, sagement ramené sur le terrain par le gouvernement Marois. Les libéraux seraient toutefois plus crédibles s'ils avaient fait adopter, lorsqu'ils étaient au pouvoir, leur défunt projet de loi exigeant que les services publics soient donnés à visage découvert. Et s'ils avaient donné suite à la création d'un Bureau des accommodements raisonnables, genre de centre de référence pour les institutions publiques, qui réclament des balises, des guides, de la jurisprudence.

Quant au gouvernement, son plan fonctionne à merveille pour le moment: relancer un débat avec des propositions controversées; les adoucir par la suite au gré des réactions pour avoir l'air modéré, tout en accusant les libéraux d'être mous.

Tiens, ça aussi, ça rappelle la méthode Harper...

HOMELAND saison 2

Première ce soir 21h

Version française en primeur

Une série EXPLOSIVE avec Damian Lewis et Claire Danes.

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

CONFÉRENCE DE LA MALBAIE

« On a fait un petit bout de chemin »

Québec obtient des appuis pour faire reconnaître l'hydroélectricité comme énergie renouvelable

DENIS LESSARD

LA MALBAIE — La conférence des premiers ministres et des gouverneurs du Nord-Est américain a permis de faire avancer l'idée voulant que l'hydroélectricité québécoise soit renouvelable et propre. Le Québec s'est trouvé des alliés pour convaincre Washington, estime Pauline Marois.

À l'issue de la réunion des 11 chefs de gouvernement, le vétéran gouverneur du Vermont, Peter Shumlin, a donné un puissant appui à l'hydroélectricité du Québec. Son État a déjà reconnu l'énergie du Québec comme « propre et renouvelable » (*green and clean*), la « grande » énergie, dans le jargon américain.

Pour Washington, l'hydroélectricité québécoise ne correspond pas à ces critères – on limite par conséquent les achats des États limitrophes. « Selon moi, il n'y a pas de grand ou de petit charbon, de grand ou de petit nucléaire, de grande ou de petite hydroélectricité », a lancé M. Shumlin.

Stabilité et fiabilité

Le Vermont est client d'Hydro-Québec depuis des décennies et se félicite de la stabilité et de la fiabilité d'une énergie propre, a-t-il tranché. « Pourvu que le prix soit correct, on doit aller chercher cette énergie. Les lignes de transmission actuelles ne permettent pas d'en obtenir plus, mais la demande est là », a-t-il ajouté.

« On a fait un petit bout de chemin », a dit M^{me} Marois. Elle savait ce que les gouverneurs



Le PDG d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, a expliqué les particularités d'une voiture électrique en présence de la première ministre Pauline Marois.

pensaient de cette question et était visiblement satisfaite de la sortie du gouverneur Shumlin.

« Je suis très confiante pour la suite des choses. Ces États représentent une population importante, proche de nous, et s'ils mettent leur voix dans la balance, cela permettra de faire cheminer cet enjeu, de faire reconnaître notre énergie comme verte et renouvelable. »

Par ailleurs, le président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, qui était présent à la

réunion, s'est dit convaincu que les prix peu élevés du gaz naturel et le ralentissement de la demande lié à la faiblesse de l'économie ne devraient pas inquiéter Québec. L'appétit des Américains pour l'hydroélectricité restera solide au cours des prochaines années.

Présente à la réunion, Kathy Dunderdale, première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, n'est pas davantage préoccupée par l'impact de la faiblesse du prix du gaz sur

la demande en hydroélectricité. « On a fait de nombreuses études avant le développement de Muskrat Falls, et selon les experts consultés à travers le monde, nous ne sommes pas inquiets de l'impact du prix du gaz sur les projets hydroélectriques pour le moment », a-t-elle soutenu.

Pour M. Vandal, « le gaz a été important au cours des 5 dernières années parce que beaucoup de mazout était brûlé en Nouvelle-Angleterre, mais

depuis 12 mois, on sent un intérêt renouvelé pour l'hydroélectricité. » Les États sont conscients des limites du gaz naturel, et « la région dans son ensemble a besoin de plus d'énergie renouvelable », tranche-t-il.

Les surplus d'énergie d'Hydro ne sont pas liés à la faiblesse des prix. « Avec 30 térawattheures, on est à la limite des interconnexions », relève-t-il.

Ralentissement

Au Québec, le recul de la demande est attribuable au ralentissement des pâtes et papiers, conjugué au ralentissement économique de 2009. « Le prix du gaz a eu comme effet de faire baisser un peu la rentabilité de nos exportations » à partir de 2008, explique Thierry Vandal. « Plus d'offre, moins de demande, cela a fait casser les prix », a-t-il résumé.

Le développement des grands projets annoncés n'est pas remis en question. « La Romaine va venir en production en 2020. Pour le projet suivant, on est dans la prochaine décennie. Bien des choses peuvent changer », observe le patron d'Hydro.

Le prix du gaz naturel est peu élevé actuellement à cause de la quantité de gaz de schiste produite, mais la demande réapparaîtra avant la fin de la décennie, prédit M. Vandal, ancien patron de Gaz Métropolitain avant de passer à Hydro en 2004. Des projets importants d'investissement nécessiteront plus de gaz – un projet de production d'engrais, énergivore, est prévu au Québec notamment.

Marois veut accélérer le virage électrique sur la route

DENIS LESSARD

LA MALBAIE — Pour le Québec, les provinces maritimes et les États du Nord-Est américain, il est urgent de prendre le virage de l'automobile électrique.

Infiniment actuelles, les ventes d'autos « branchables » et « hybrides » devraient atteindre 25 % au Québec a indiqué hier la première ministre Pauline Marois, une cible cinq fois plus élevée que celle fixée par l'ensemble des chefs de gouvernements hier.

Réunis pour leur 37^e conférence annuelle, les six

provinces et les cinq États de l'Est ont adopté une résolution pour faire en sorte que 5 % des véhicules soient électriques en 2020. Pour l'ensemble des gouvernements, la côte est abrupte. Les véhicules électriques comptent actuellement pour moins de 1 % des ventes: on en trouve 3000 environ sur 4 millions de véhicules de promenade.

« Priorité absolue »

Pour M^{me} Marois toutefois, « l'électricité des transports est une priorité absolue ». Cette décision nécessite des dépenses importantes à court terme, convient-elle.

Le Québec, lui, vise à avoir pas moins de 25 % de véhicules électriques ou hybrides dans son parc automobile d'ici 2020. « Nous, au Québec, on souhaite que cet effort soit plus important. On travaille tous dans la même direction. Si certains veulent aller plus vite, tant mieux » dira-t-elle.

Ses collègues ont été moins ambitieux, jugeant ce qui était réaliste dans leur situation particulière, explique-t-elle. Actuellement, 400 véhicules sont répartis dans les municipalités du Québec pour en vérifier la fiabilité, la résistance aux charges et au froid.

Matières dangereuses Pour un renforcement de la sécurité

Le champignon tragique de flammes et de fumée, les maisons dévastées, les wagons-citernes éventrés. Les premiers ministres et les gouverneurs du Nord-Est américain ont repris contact un moment avec l'horreur des événements de Lac-Mégantic. « La population s'attend à ce qu'on mette tout en œuvre pour éviter la réédition d'une telle catastrophe. Elle n'accepterait pas que cela se reproduise », de soutenir Pauline Marois en conférence de presse, à l'issue de la conférence des premiers ministres et des États de l'Est. Leur résolution, unanime, annonce qu'ils « exhortent les autorités fédérales canadiennes et américaines à prendre toutes

les mesures nécessaires afin de renforcer la sécurité du transport des matières dangereuses par voie ferrée ». « Il y a eu un relâchement au cours des dernières années », d'insister M^{me} Marois. Le gouvernement Harper devra, indique-t-elle, montrer rapidement son ouverture à un resserrement des contrôles. Paul R. LePage, le gouverneur du Maine, a souligné qu'il faudrait peut-être songer à transporter ces hydrocarbures par oléoduc pour réduire les risques, mais sa collègue du New Hampshire, Margaret Wood Hassan, a rappelé que toutes les formes de transport comportaient leurs risques.

— Denis Lessard

C'EST LA RENTRÉE, LES 2013 DOIVENT SORTIR.

Concessionnaires BMW de Montréal



Le plaisir de conduire.™

bmwmontreal.ca

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS

4 ANS 80 000 KM[†]

CRÉDIT DE 2 000 \$***

BMW 528i xDrive 2013

1,9%*
Taux à la location jusqu'à 48 mois.699 \$*
Mensualités à la location
Montant dû à la livraison 4 764 \$
et dépôt de sécurité 792 \$.52 612 \$**
Prix de vente

ESSAI ROUTIER GRATUIT

1-855-BMW-6782
testbmw.ca

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE.

BMW Canbec – Montréal
4090, rue Jean-Talton Ouest
514.731.7871BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269Park Avenue BMW – Brossard
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415BMW Sainte – Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400Hamel BMW – Blainville
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèles européens illustrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. ***Applicable sur une transaction avec financement ou à la location seulement avec les Services financiers BMW. Cette réduction est incluse dans le paiement de location indiqué. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 52 612 \$, ce qui inclut le PDSF (56 900 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 528i xDrive 2013. Offre à la location : 56 900 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 1 350 \$, pour des mensualités de 699 \$. Un montant de 5 555 \$ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 22 760 \$. L'obligation locative totale est de 37 737,64 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,25 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 septembre 2013. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Moi aussi, j'ai été Italienne



**MICHÈLE
OUIMET**
CHRONIQUE

Sylvie Laliberté a vécu dans la honte d'être Italienne. Elle raconte la vie de sa famille dans un petit livre* qui vient d'être publié. Honte parce que son grand-père, qui avait émigré à Montréal, a été emprisonné pendant la Deuxième Guerre mondiale. L'Italie de Mussolini avait décidé de se rallier à Hitler. D'où les camps d'internement à Petawawa, en Ontario. Et la honte d'être Italien.

Dans son livre de 90 pages intitulé *Quand j'étais Italienne*, Sylvie Laliberté raconte les efforts de sa mère et de sa grand-mère pour effacer leurs origines et devenir des Canadiennes françaises jusqu'au bout des ongles. S'intégrer à tout prix. C'était bien avant l'idée d'une charte des valeurs et la chasse aux signes religieux.

Sa grand-mère a changé son nom. De Malatesta, elle est devenue Malette. Sa tante a laissé tomber le «a» de son nom qui sonnait trop italien – Rosina a été transformé en Rosine –, et la viande hachée et les patates pilées ont remplacé l'huile d'olive et les «fromages qui puent».

La mère de Sylvie Laliberté n'a jamais appris l'italien à sa fille et elle a toujours refusé de lui parler en italien. Elle a milité pour le Parti québécois parce qu'elle se disait que «c'était une très bonne idée, que oui, ça prenait un

Ma mère aussi était Italienne. Si j'écris «était», ce n'est pas parce qu'elle est morte, mais parce que tout ce qui était italien en elle est mort depuis longtemps.

pays». Elle a même épousé un «vrai beau Canadien qui avait grandi dans les sapins et qui sentait bon le sapin». Et elle a suivi des cours de cuisine. Au menu: pâté chinois, graisse de porc de rôti et pattes de cochon.

La mère de Sylvie Laliberté a tout fait pour effacer ses origines italiennes, mais ce travail a fait des dégâts et laissé des traces. La plus tenace: la honte.

«Bien sûr que j'ai honte, écrit Sylvie Laliberté. La honte transmise d'une

maman à ses petits animaux. J'ai honte, un peu toujours et à propos de tout. Honte d'écrire tout ça, d'écrire comme ça.»

■ ■ ■

Ma mère aussi était Italienne. Si j'écris «était», ce n'est pas parce qu'elle est morte, mais parce que tout ce qui était italien en elle est mort depuis longtemps.

Je ne sais pas si ma mère avait honte d'être Italienne, mais elle a tout fait pour effacer ses origines, sa langue et

l'ai jamais entendu parler italien. Ça fait partie de mes regrets.

Mon grand-père, Leonardo Tassitano, n'a pas été à Petawawa. Il vivait à La Tuque, où il a travaillé pour une usine de pâtes et papier, la Brown Corporation. J'ignore si, lui aussi, avait honte d'être Italien, mais quand ses patrons l'ont appelé «Spain» parce qu'il avait l'air d'un Espagnol et que Tassitano était trop difficile à prononcer, il n'a pas protesté. «Spain» est resté, Tassitano s'est effacé.

bouillie indigeste. Comme ses souvenirs. Tout mélangés. Oubliés. Ça s'appelle l'Alzheimer.

J'aimerais tellement poser des questions à ma mère. Pourquoi cet effacement? Pourquoi disparaître? Pourquoi vouloir s'intégrer à tout prix? Pourquoi renier tous les signes – ostentatoires ou non – de sa culture? Pour être acceptée? Mais il est trop tard pour obtenir des réponses.

Tout ce qu'il me reste de mes racines italiennes, c'est un trou. Un trou vaguement honteux. Non pas la honte de Sylvie Laliberté, mais la honte d'avoir ignoré la culture de ma mère, la honte de ne pas parler italien, la honte d'avoir lâchement tourné le dos à l'Italie qui dormait à l'intérieur de ma mère.

Ma mère a fait du «bon» travail: je ne parle pas italien, j'achète ma sauce à spaghetti au supermarché et j'ai voté pour le Bloc et le Parti québécois pendant des années. Je ne suis pas Italienne, juste une Québécoise devenue pure laine «grâce» au travail d'assimilation de ma mère.

C'est Bernard Drainville qui va être content, j'imagine.

*Sylvie Laliberté, *Quand j'étais Italienne*, éditions Somme toute, 2013.

Pour joindre notre chroniqueuse: mouimet@lapresse.ca



CHEVROLET

LA GRANDE LIQUIDATION

JUSQU'À **3 000\$¹**

DE RABAIS COMBINÉS SUR PLUSIEURS MODÈLES

VERSEMENTS RÉDUITS // ARRIVEZ TÔT POUR PLUS DE CHOIX

SPARK 2013

ACHÉTEZ À PARTIR DE

10 995\$²



LE PRIX D'ACHAT
LE PLUS BAS
DU MARCHÉ

COMPREND LE TRANSPORT

SONIC 2013

ACHÉTEZ À PARTIR DE

11 749\$²



PLUS **1 000\$³**
DE RABAIS LOYAUTÉ

COMPREND LE TRANSPORT

CRUZE 2013

RABAIS DE LIQUIDATION

3 000\$¹



PLUS **1 000\$³**
DE RABAIS LOYAUTÉ

FINANCEMENT À L'ACHAT 2,99% JUSQU'À 84 MOIS*

FATES DE L'UN
Jusqu'à 1500\$ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ,
NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS***
SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.



CONTACTERCHEVROLET.CA

Groupes extrémistes européens

Les services frontaliers canadiens aux aguets

EXCLUSIF

VINCENT LAROUCHE

La croissance de groupes extrémistes européens, dont un mouvement grec anti-immigrants disposant d'une antenne à Montréal, pourrait représenter une menace à la sécurité nationale du Canada, selon un rapport de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Le document daté d'avril dernier et obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information visait à détailler tous les impacts sécuritaires potentiels du lancement d'Air Canada Rouge. Cette nouvelle division à bas prix d'Air Canada a été lancée en juillet à l'intention des vacanciers, avec notamment l'ajout d'un vol direct Montréal-Athènes.

Athènes préoccupante

Athènes retient l'attention des auteurs en raison de la grave crise sociale et politique qui y sévit depuis 2010, accompagnée d'affrontements dans les rues et d'une montée en popularité de mouvements politiques extrémistes.

«La croissance de l'extrémisme européen d'extrême gauche et d'extrême droite, en Grèce en particulier, résultant des difficultés économiques et politiques, pourrait mener des individus posant des inquiétudes pour la sécurité nationale à voyager vers le Canada», explique le rapport. «Par exemple, le mouvement grec Aube dorée, un groupe de droite anti-immigrants, a présentement une connexion avec un chapitre d'Aube dorée basé à Montréal», soulignent les auteurs.

Aube dorée est un parti politique grec d'extrême droite qui a remporté près de 7% des suffrages aux dernières élections. Certains de ses militants ont été accusés pour avoir attaqué des immigrants dans les rues.

L'ASFC affirme toutefois dans son rapport que même si les mouvements extrémistes vers le Canada demeurent une préoccupation, l'instauration d'une nouvelle liaison aérienne à bas prix ne devrait pas aggraver la menace.

— Avec William Leclerc

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Spark, Sonic et Cruze. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550\$) et taxe de climatisation (100\$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Ces offres s'adressent aux particuliers du Canada seulement, du 4 septembre 2013 au 31 octobre 2013. Le rabais (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles 2013 neufs et destiné aux particuliers seulement. Le rabais de 3 000\$ sur Sonic 2013 est applicable au financement à l'achat ou à l'achat au comptant. Le rabais de 3 000\$ est applicable sur tous les modèles Cruze 2013. Le rabais de 2 000\$ est applicable sur tous les modèles Spark 2013. 2. Prix à l'achat à partir de 11 749\$ pour Sonic (incluant 3 000\$ de rabais). 3. Offre en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2013 aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1 000\$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Tracker ou Saturn Vue recevront 1 000\$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Equinox 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000\$ comprend les taxes applicables (TPS/TVA/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. 4. Financement à l'achat jusqu'à 84 mois à un taux de 2,99%, sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM. Exemple: basé sur un financement à l'achat de 11 749\$ pendant 84 mois à un taux de 2,99%, le paiement au deux semaines est de 72\$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 1 295,50\$, et l'obligation totale est de 13 044,50\$. * La remise de 600\$ à 1 500\$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

Autre choc en vue pour les proprios

La Ville de Montréal dévoilera demain son nouveau rôle d'évaluation foncière

KARIM BENESEAIEH

Demain, le 11 septembre, les Montréalais ont un douloureux rendez-vous qui revient tous les trois ans: le dépôt du rôle d'évaluation foncière. En 2010, la hausse moyenne avait été de 23,5%, un chiffre qui cache de grandes disparités d'un arrondissement à l'autre. Les propriétaires les plus durement touchés avaient été ceux de Rosemont-La Petite-Patrie, du Sud-Ouest et du Plateau-Mont-Royal.

Rien d'étonnant à ce que ce dernier arrondissement ait vu naître un mouvement de protestation populaire, Montréal pour tous. Trois semaines avant le dépôt du prochain rôle, ce collectif réitère sa principale demande: un gel de l'impôt foncier.

«Il y a de gros problèmes avec les rôles d'évaluation, estime Pierre Pagé, du collectif Montréal pour tous. Les gens sont pompés, *crinqués*. Il est temps de faire le ménage là-dedans. Nous, tant qu'on ne nous aura pas démontré que toutes les sources d'économie ont été appliquées, on demande un gel de taxes pour trois ans.»

Environ 20% en moyenne

Quelle sera la hausse d'évaluation foncière cette année? En juillet dernier, *La Presse* a rapporté les résultats d'une recherche de la firme JLR Recherche immobilière, qui a analysé 15 000 transactions



Les propriétaires du Plateau-Mont-Royal (photo), du Sud-Ouest et de Saint-Laurent pourraient être les plus durement touchés par la hausse des valeurs des propriétés.

en 2012. Leur verdict: une hausse moyenne d'environ 20% pour le prochain rôle. Mais encore une fois, le Plateau et le Sud-Ouest, ainsi que Saint-Laurent, pourraient être plus durement touchés.

Rien pour calmer la grogne, convient M. Pagé. «Les gens qui se font augmenter leurs taxes voient les révélations à la commission Charbonneau et se demandant où sont les services. J'ai l'impression que

les politiciens vont toujours trouver la même logique de dire qu'ils ont besoin de plus d'argent.»

Une méthode «plutôt juste»

Chercheur à l'Institut national de recherche scientifique, Pierre J. Hamel connaît bien ces mouvements citoyens en guerre contre les hausses d'impôt. Il est fréquemment invité à donner des conférences sur le sujet. «Les premières victimes de

ces hausses, ce sont les résidents de longue date, note-t-il. On sait que le Plateau, c'était le quartier de mixité sociale idéale. Quand c'est très recherché, ça finit par expulser les gens qui ont moins de revenus.»

N'en déplaise aux citoyens mécontents, l'impôt foncier est pourtant une méthode plutôt juste pour répartir le fardeau fiscal, estime M. Hamel. «Ce n'est pas un monstre. Je trouve que c'est un très bel impôt,

théoriquement assez juste: plus ta maison a de la valeur, plus tu paies.»

Le hic, c'est que la propriété d'une maison reflète parfois des revenus passés, le cas typique étant celui des retraités. «Si les taxes doublent, ça chamboule leur budget. Le même phénomène se reproduit dans les quartiers centraux de grandes villes.»

« Nous, tant qu'on ne nous aura pas démontré que toutes les sources d'économie ont été appliquées, on demande un gel de taxes pour trois ans. » —Pierre Pagé, du collectif Montréal pour tous

Le système d'évaluation foncière au Québec est reconnu comme l'un des meilleurs au monde, rappelle-t-il. Geler l'évaluation foncière peut mener à des aberrations, tandis que les programmes d'aide parfois proposés ne sont que «des soulagements passagers».

«S'il y avait moyen de faire plaisir à tout le monde, les politiciens ne sont pas imbéciles: ils le feraient. Quelque part, il faut se réjouir que les maisons prennent de la valeur. Sinon, c'est Detroit.»

MONTRÉAL

EN MOYENNE

EN 2010

> Hausse des valeurs: 23,5%

EN 2013

> Perspectives pour le prochain rôle: 20%, selon JLR Recherche immobilière

LES ARRONDISSEMENTS À SURVEILLER

SAINT-LAURENT

EN 2010

> Hausse des valeurs: 19,2%
> Secteur résidentiel le plus touché: unifamiliales (+ 24,4%)

EN 2013

> Perspectives pour le prochain rôle: hausses plus élevées que la moyenne; «entre 20 et 24%» pour les maisons unifamiliales

PLATEAU-MONT-ROYAL

EN 2010

> Hausse des valeurs: 34,7%
> Secteur résidentiel le plus touché: immeubles de 2 à 5 logements (+ 41,6%)

EN 2013

> Perspectives pour le prochain rôle: hausses plus élevées que la moyenne; «entre 30 et 35%» pour les duplex

ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

EN 2010

> Hausse des valeurs: 28,4%
> Secteur résidentiel le plus touché: maisons unifamiliales (+ 31,6%)

EN 2013

> Perspectives pour le prochain rôle: ralentissement des hausses: «entre 15 et 20%» dans le secteur résidentiel

SUD-OUEST

EN 2010

> Hausse des valeurs: 30,6%
> Secteur résidentiel le plus touché: immeubles de six logements et plus (+ 36,9%)

EN 2013

> Perspectives pour le prochain rôle: hausses supérieures à la moyenne, surtout en ce qui concerne les maisons unifamiliales (+ 33%)

nouvelle saison

La détresse de Marie, le départ d'Élise, la poigne de Despins.

Unité 9
première ce soir 20h

ICI RADIO-CANADA Têlê

RÉALISATION: JEAN-PHILIPPE DUVAL

ACTUALITÉS

Du foie de veau retiré du marché

Des antibiotiques non homologués ont été trouvés dans des veaux d'un abattoir à Terrebonne

EXCLUSIF

MARIE ALLARD

Si vous rêvez d'un foie de veau poêlé, vous risquez de rester sur votre faim. Dans l'un des principaux abattoirs du Québec, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a détecté un antibiotique non homologué dans des échantillons de veau, a appris *La Presse*. Conséquence: plusieurs boucheries sont en rupture de stock de foie de veau.

Des résidus de doxycycline ont été trouvés dans «des reins de veau» prélevés «à l'abattoir Écolait» de Terrebonne, a confirmé Elena Koutsavakis, porte-parole de l'ACIA.

La doxycycline est utilisée en médecine humaine pour traiter des infections des voies respiratoires, du système gastro-intestinal, de la peau, etc. Cet antibiotique est «non homologué pour usage chez les animaux destinés à l'alimentation au Canada», a précisé la porte-parole.

«À partir de ces résultats, l'ACIA a déterminé que des foies de veau pourraient contenir des résidus de doxycycline», a indiqué M^{me} Koutsavakis. Le 25 juillet, l'Agence fédérale a demandé à Écolait de mettre en place un plan d'action pour prévenir la distribution de produits contaminés.

Insatisfaite des mesures proposées par l'abattoir, l'ACIA a décidé le 9 août de «mettre sous détention» tous les foies des veaux abattus dans cet établissement, les reins étant pour leur part carrément rejetés.

Depuis, Écolait doit faire vérifier ses foies de veau par un laboratoire reconnu par l'Agence. «Lorsque les résultats



Dans le cadre du Programme national de surveillance des résidus chimiques, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a détecté des résidus de doxycycline dans des reins de veau prélevés à l'abattoir Écolait. Depuis, les foies de veau sont rares dans plusieurs boucheries.

PHOTO BRAULT BERNARD, LA PRESSE

sont conformes, le produit est libéré et mis en marché», a expliqué M^{me} Koutsavakis. S'ils sont contaminés, «le produit est retiré de la chaîne de production alimentaire», a-t-elle précisé. L'ACIA n'a pu chiffrer, hier, le nombre de foies et de reins jetés.

Pénurie dans les boucheries

À la boucherie du marché Saint-Jacques, à Montréal, il n'y a plus de foie de veau depuis trois semaines. «On en commande, mais on n'en

reçoit pas, a dit hier Bernard Limoges, boucher. Je me croise les doigts pour en avoir cette semaine.»

Même constat à la Galerie des viandes de Brossard. «On n'a pas de foie de veau du tout, du tout de la part des fournisseurs», a indiqué la semaine dernière le copropriétaire Stéphane Bédard.

«Tout est normal»

Fait troublant, Arthur Batista, directeur des ventes d'Écolait, a dit à *La Presse*

qu'il n'y avait «pas de problèmes» à l'abattoir, lors d'une entrevue accordée le 4 septembre.

«Tout est normal, a-t-il assuré. L'automne arrive, la demande est toujours plus forte pour le foie. Et un veau, c'est 200 livres de viande pour un foie. Une boucherie qui commande une demi-fesse voudrait 10 foies, ce n'est pas possible.»

M. Batista n'a pas rappelé *La Presse*, hier.

Écolait est l'un des «deux abattoirs de veau d'importance

DES PRODUITS POPULAIRES

- > Valeur de la production de veau au Québec, en 2011 : 213,1 millions. Il s'agit d'une hausse de 17,2 % par rapport à 2010.
- > Au Québec, la consommation de veau était de 3,1 kg par personne en 2004, soit 3 fois plus qu'au Canada (1,1 kg), 10 fois plus qu'aux États-Unis (0,3 kg), mais 2 fois moins qu'en France (6 kg).
- > Dans sa vie, un veau de lait boira environ 2000 litres de lait.

Sources : Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2012. MAPAQ; MAPAQ; Fédération des producteurs de bovins du Québec.

au Québec», a précisé Sonia Dumont, responsable des communications de la Fédération de producteurs de bovins du Québec. En partenariat avec 150 éleveurs, Écolait produit 80 000 veaux de lait par an, «soit 12 000 tonnes de viande», selon son site internet.

L'ACIA «continue à surveiller l'efficacité des mesures de contrôle» d'Écolait, a assuré M^{me} Koutsavakis.

E. coli à Toronto

Il est à noter que le 9 août, l'ACIA a également procédé à un rappel de foie de veau n'ayant rien à voir avec Écolait. Produit par White Veal Meat Packers de Toronto, le foie rappelé pourrait être contaminé par la bactérie *E. coli* 0157: H7.

Au Québec, il a été vendu dans les boucheries Al Khair et Les Caprices d'Al-Adhba de LaSalle, Laval et Montréal entre le 31 juillet et le 9 août.



Qu'est-ce qui rend Paul Surridge, directeur de la création de Z Zegna, si confiant ?



D'origine britannique, Paul Surridge, le directeur de la création de la jeune griffe italienne Z Zegna, fait confiance aux Canadiens. «Je trouve qu'au Canada, les hommes accueillent plus favorablement le changement qu'aux États-Unis, affirme-t-il. Vous appréciez vraiment le côté actuel de la collection, son urbanité». Voyez notre entretien vidéo avec Paul Surridge en lisant le code QR ou en visitant le harryrosen.com.

Pour remercier monsieur Surridge de sa participation à cette publicité, un don a été fait en son nom à la Fondation Princess Margaret contre le cancer.

HARRY ROSEN

HARRYROSEN.COM

ACTUALITÉS

TRANSPORTS EN COMMUN

Montréal s'oppose aux hausses de cotisations de l'AMT

BRUNO BISSON

Le responsable des transports au comité exécutif de Montréal, Réal Ménard, a affirmé hier que la Ville va s'opposer aux hausses de cotisations de près de 2 millions de dollars réclamées par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour financer ses projets de transports collectifs, l'an prochain.

Joint par *La Presse*, hier, M. Ménard a affirmé que Montréal verse déjà « 53 millions de dollars par année en cotisations diverses à cette agence » responsable des trains de banlieue et des équipements métropolitains. « Il n'est pas question qu'on discute de hausses de budgets ou de cotisations, ni pour l'exploitation ni pour les immobilisations, sans discuter aussi de nos sources de revenus. »

M. Ménard réagissait ainsi à un article publié hier dans *La Presse* affirmant que l'AMT, une agence provinciale, réclame une augmentation globale de 8,8 % des cotisations payées par les 82 municipalités de la région métropolitaine pour financer la réalisation de projets de transports collectifs.

Les cotisations des municipalités passeraient ainsi de 41 millions l'an dernier à 44,6 millions en 2014.

Montréal a d'autres besoins

Pour l'agglomération de Montréal, une telle hausse représenterait près de 2 millions de dollars de plus que l'an dernier à verser à l'agence.

« Je comprends les besoins de financement de l'AMT, mais il faut aussi comprendre que nous avons, nous aussi, des besoins pour financer les transports en commun, dit Réal Ménard. Nos revendications ne sont pas nouvelles: toutes les municipalités de la région métropolitaine ont fait consensus sur la nécessité d'imposer comme première mesure une taxe additionnelle de 0,5 cent par litre d'essence, qui s'ajouterait chaque année pendant 10 ans. »

À terme, cela représenterait jusqu'à 400 millions de dollars par année en

revenus additionnels pour financer les services de transports collectifs dans la région de Montréal.

La pire décision

« Il y a d'autres avenues qui peuvent être explorées, ajoute Paul Larocque, maire de Bois-des-Filion, une municipalité de la couronne nord de Montréal.

M. Larocque a présidé, l'an dernier, une consultation publique de la Communauté métropolitaine de Montréal sur la diversification des revenus des transports en commun. « On n'a pas changé le montant de la taxe sur les immatriculations depuis 17 ans, dit M. Larocque, en guise d'exemple. Nous avons suggéré plu-

« Je comprends les besoins de financement de l'AMT, mais il faut aussi comprendre que nous avons, nous aussi, des besoins pour financer les transports en commun. »

— Réal Ménard, responsable des transports au comité exécutif de Montréal

sieurs leviers afin d'aller chercher des revenus supplémentaires pour les transports en commun. Nous n'avons pas eu de réponse du gouvernement, encore, à ce sujet. »

D'autres solutions à trouver

M. Larocque a déclaré « faire confiance » à l'AMT dans la gestion de ses projets et s'est dit conscient de la réalité des besoins financiers de l'agence pour financer les futurs projets de transports en commun.

« La pire décision, affirme-t-il, ce serait d'arrêter de développer les services par peur de manquer de fonds. Il faut continuer à investir. Mais je ne comprends pas qu'on n'ait pas d'autres solutions à proposer que de faire payer les municipalités. »



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Selon les auteurs d'une étude, le projet de la ligne d'oléoduc 9B d'Enbridge permettrait de créer tout au plus 350 emplois, ce qui représente moins de 1% de la création annuelle d'emplois au Québec.

Projet d'oléoduc vers le Québec

Peu rentable, fortement dommageable, selon l'IRIS

HUGO PILON-LAROSE ET CHARLES CÔTÉ

Avec la capacité de transporter 300 000 barils de pétrole par jour, la ligne 9B de l'oléoduc d'Enbridge pourrait engendrer une augmentation de la production de sables bitumineux de 12 %, estiment les chercheurs de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) Renaud Gignac, diplômé en droit, et Bertrand Schepper, diplômé de HEC Montréal.

Ils émettent l'hypothèse que l'oléoduc transporterait principalement du pétrole bitumineux de l'Alberta. En termes d'émissions de dioxyde de carbone, cela équivaldrait à la mise en service de deux centrales de charbon ou à près de 2 millions de voitures supplémentaires en circulation. Enbridge a nié le tout, hier soir, écrivant dans un communiqué que ces estimations ne sont pas fondées, puisque « le pipeline transporterait principalement du pétrole léger ».

Création d'emplois minime au Québec

L'inversion du flux du tronçon 9B de l'oléoduc créera-t-elle beaucoup d'emplois au Québec? Loin de là, affirment les chercheurs de l'IRIS, un groupe de réflexion de gauche. Le projet maintiendrait tout au plus les emplois existants, affirment-ils. Les retombées économiques pour le Québec seraient d'ailleurs « marginales » pour tous les projets d'exploitation du pétrole bitumineux. Selon les auteurs de l'étude, le projet de la ligne 9B d'Enbridge permettrait de créer tout au plus 350 emplois, ce qui représente moins de 1% de la création annuelle d'emplois au Québec.

Importer du pétrole, plus écolo?

Sur le plan de la consommation de pétrole, les Québécois n'achètent pas principalement du « made in Alberta ». Environ le tiers de ce qui est consommé ici provient de l'Algérie. Puisque la route qui mène ces ressources jusqu'à la Belle Province est longue, serait-il plus écolo de consommer canadien plutôt qu'algérien? Pas du tout, estiment les

chercheurs. « En considérant les émissions rejetées lors des phases de production, de transport et de raffinage, on constate que seul le pétrole importé du Nigeria, qui représente moins de 4% de la consommation québécoise, affiche un bilan plus lourd que les sables bitumineux », écrivent-ils.

La forêt boréale malmenée

Le projet de la ligne 9B serait néfaste pour la forêt boréale albertaine. Selon des mesures réalisées par l'Institut Pembina, citées par les chercheurs de l'IRIS, l'oléoduc entraînerait la coupe de plus de 11 500 hectares de forêt boréale, en plus de réduire à néant certains écosystèmes locaux. « Cela revient à raser l'équivalent de 29 terrains de football de forêt boréale chaque mois, pendant 40 ans, pour permettre l'extraction d'une des matières les plus polluantes de la planète », écrivent les chercheurs.

Une culture « de déviance »

Une fissure dans une autre ligne de la société Enbridge a causé en 2010 une catastrophe environnementale sans précédent au Michigan. Environ 25 000 barils de pétrole bitumineux se sont déversés et ont coulé au fond de la rivière Kalamazoo. Les opérations de nettoyage ont coûté jusqu'à maintenant plus de 1 milliard de dollars, rappellent les chercheurs de l'IRIS. L'an dernier, la Commission américaine de sécurité du transport a publié un rapport où elle concluait « qu'une culture de déviance » s'était mise en place chez Enbridge, compromettant la sécurité des activités. L'entreprise a répondu à cette critique, hier soir, en rappelant avoir investi en 2011 seulement 400 millions de dollars « pour assurer la sécurité et l'intégrité » de son réseau.

Réchauffement climatique

Enfin, les projets d'expansion prévus par l'industrie des sables bitumineux « entrent directement en contradiction avec la lutte aux changements climatiques ».

GES Ottawa prêt à collaborer avec Washington

Le Canada souhaite collaborer avec les États-Unis pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur pétrolier, a confirmé hier le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, au cours d'un passage à Washington. Mais il reste vague quant aux mesures précises que son gouvernement souhaite adopter. M. Oliver faisait un nouveau voyage ministériel dans la capitale américaine pour inciter l'administration Obama à approuver la

construction de l'oléoduc Keystone XL. Les deux pays pourraient s'entraider davantage en matière de recherche et de partage de connaissances, a indiqué le ministre. Le voyage de M. Oliver survient trois jours après que des médias eurent rapporté l'existence d'une lettre de Stephen Harper au président Barack Obama. Le premier ministre y aurait offert d'imposer des cibles d'émissions de GES à l'industrie pétrolière.

— Martin Croteau



69\$ pour un forfait antirouille complet dans l'une des trois succursales Autocare!

Économisez
63%
prix 69\$ valeur 185\$

Achetez cette offre sur tuango.ca

Résultats des tirages du : 2013-09-09

Lotto-D 2 5 3 5 3 5 6 2

Power 2 3 7 D R

Banco 02 03 08 10 11 13 18 20 21 22 27 30 36 38 42 54 55 61 63 70

Astro Jour - Mois - Année - Signe
19 AOÛT 11 GÉMEAUX

Quotidienne 3 830 4 4749

Triples 04 22 28 30 39

Extra 5301081

GALE COUNTRY

Faites vite!
Tirage le 15 septembre.

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE
Lino Matteo

Investisseurs floués

Le procès de l'ex-dirigeant de Mount Real en suspens

CHRISTIANE DESJARDINS

Interrompu pour l'été, le procès de Lino Matteo, grand manitou de l'ancienne société Mount Real, pourrait rester sur une voie de garage pendant un an, en raison d'un conflit d'horaire. Les investisseurs qui ont perdu 130 millions dans l'aventure Mount Real sont stupéfaits.

«C'est inacceptable. C'est trop long», s'indigne Janet Watson, porte-parole des investisseurs qui ont eu le malheur de placer des fonds dans Mount Real. Leur nombre est évalué à 1600.

M. Matteo est accusé de 308 infractions à la Loi des valeurs mobilières en lien avec cette affaire. On lui reproche notamment d'avoir récolté de l'argent sans prospectus et d'avoir présenté de fausses informations susceptibles de modifier la valeur des titres. Son procès, complexe et dont la durée est estimée à environ 10 mois, a commencé en mars dernier, après de multiples requêtes et contestations de sa part.

Le procès, présidé par la juge de la Cour du Québec Hélène Morin, a cheminé jusqu'à la mi-juin, puis a été ajourné pour l'été. Mais maintenant, il ne peut reprendre, car l'avocat de M. Matteo, Georges Calaritis, sera occupé dans un procès de meurtre à partir du 16 septembre. Ce procès devrait durer 10 semaines, mais il pourrait aussi durer plus longtemps. Après cela, M. Matteo doit lui-même avoir un autre procès à partir de janvier (l'affaire Cinar-Norshield), avec d'autres coaccusés. Celui-ci devrait durer environ six mois.

Gang de rue Un proche des Rouges meurt en prison

Un détenu qui serait proche des gangs de rue d'allégeance rouge pourrait avoir été assassiné après avoir passé seulement quelques heures derrière les barreaux, samedi soir, à l'établissement provincial de Rivière-des-Prairies. En fin de soirée, un gardien du secteur S-1, où sont détenus de nombreux membres des Bloods – ou Rouges –, cherchait Jean-Romel Victor pour le renvoyer dans sa cellule. C'est plutôt dans la cellule d'un autre détenu que l'homme de 35 ans a été trouvé, inconscient et présentant des marques sur le front. Il a été transporté à l'hôpital, où sa mort a été constatée. Une autopsie a été pratiquée sur sa dépouille hier. En fin de journée, le sergent Benoit Richard, de la Sûreté du Québec, a confirmé que les enquêteurs considèrent l'homicide comme la cause la plus probable de la mort. Aucun suspect ou mobile n'a été identifié pour le moment. Jean-Romel Victor avait un long casier judiciaire, surtout constitué de condamnations pour trafic de marijuana ou de cocaïne. Plusieurs condamnations, mais toujours de petites peines – amendes ou quelques jours de prison. Samedi, il était en prison depuis quelques heures seulement lors de sa mort. Il avait en effet été arrêté récemment et venait d'y être transféré après sa comparution.

— David Santerre

COMMISSION CHARBONNEAU

Un entrepreneur victime d'intimidation témoignera

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les assidus de la commission Charbonneau auront finalement un témoignage à se mettre sous la dent demain: victime d'intimidation par le crime organisé, l'entrepreneur Jocelyn Ancil viendra décrire une vague d'incendies criminels qui ont ciblé ses commerces de l'Estrie.

La commission Charbonneau s'intéresse depuis ce matin au crime organisé en Estrie, mais un interdit de publication a empêché les médias d'en dévoiler les détails pour éviter de nuire à des procès en cours. Une partie du secret pourra toutefois être dévoilée demain alors que Jocelyn Ancil, propriétaire de quincailleries fournissant des matériaux de construction, viendra à la barre.

Ce témoignage survient alors que l'enquête publique a en effet entrepris une série de huit témoignages frappés d'une ordonnance de non-publication. L'enquêteur Stéphan Viens de la Sûreté du Québec a ouvert le bal en décrivant les détails de l'opération Hégémonie, qui a ciblé une série d'incendies criminels en Estrie. Un deuxième témoin a été entendu, mais son identité ne peut être dévoilée pour des raisons de sécurité. L'opération Hégémonie est d'autant plus d'actualité que le procès pour ces gestes a débuté hier, avec la sélection du jury.

Lecture pour la Commission

Par ailleurs, la commission Charbonneau veut lire, avant sa publication, le manuscrit

d'un livre qui s'annonce explosif sur les années à la FTQ-Construction du syndicaliste Jocelyn Dupuis, accusé de fraude.

La semaine dernière, la commission Charbonneau a envoyé une assignation aux Éditions de l'Homme, qui publiera à la fin de l'automne un livre écrit par les syndicalistes Jocelyn Dupuis et Richard Goyette. Les procureurs de l'enquête publique souhaitent prendre connaissance du manuscrit avant sa publication, le livre promettant «des réflexions parfois explosives» sur les années du duo à la tête de la FTQ-Construction.

Le manuscrit, intitulé *Syndicalistes ou voyous? Nos années à la FTQ-Construction*, a été déposé sous scellé, en vertu d'une entente entre la

Commission et l'éditeur, qui refusait de soumettre le livre. Les procureurs pourront prendre connaissance des écrits des syndicalistes à partir du 27 septembre.

La Presse a révélé l'existence de ce livre la semaine dernière. L'éditeur affirme sur son site internet que «dans cet ouvrage, tout est évoqué avec franchise», notamment les «allégations de fraude financière» et les «relations douteuses» de la FTQ-Construction.

Jocelyn Dupuis a toutefois précisé ne pas avoir abordé dans le livre les faits pour lesquels il a été accusé, afin d'éviter de nuire à son procès prévu au printemps. Il est accusé de s'être approprié 125 000 \$ en présentant des factures non conformes à la FTQ-Construction.

0\$ COMPTANT. 100% CONTENT.

LE GRAND SOLDE

2013

Honda

Caractéristiques de série sur la Civic EX :

- Caméra de recul¹
- Toit ouvrant électrique
- Roues de 16 po en alliage
- Sièges avant chauffants
- Air climatisé
- Régulateur de vitesse
- Système mains libres et interface BluetoothSM bilingueSM
- Fonction de messagerie texteSM
- Port pour appareils USB
- Écran d'affichage multifonctions intelligent
- Phares halogènes à extinction automatique
- Bouton de mode ECON et système Eco AssistSM

Civic EX illustrée
PDSF: 21 840 \$⁴
Rabais au comptant: -1 500 \$*
20 340 \$
Transport, préparation et taxe A/C inclus



Meilleur choix sécuritaire+
PETITES VOITURES
LA SEULE DE SA CATÉGORIE
À AVOIR REÇU CE PRIX
À CE JOUR



CIVIC DX 2013 EN LOCATION

0\$
Comptant

86\$*
Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km / année
Transport et préparation inclus

FINANCEMENT À L'ACHAT
0,99%
sur 48 mois



HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

REMISE
ADDITIONNELLE
DISPONIBLE AVEC
LE PROGRAMME



Ces offres sont faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. * Prix à l'achat (PDSF) pour une Civic berline EX manuelle 2013 neuve (modèle FB2ESDIX). * Le rabais du constructeur au concessionnaire de 1 500 \$ sur le PDSF est applicable avant les taxes. L'offre de location-bail aux deux semaines porte sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle FB2E2DIX) et est pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 455 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 16 935 \$, transport et préparation inclus. ** À titre d'exemple d'un financement à l'achat (taxes incluses) sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve au taux de crédit de 0,99 %, un montant de 19 471 \$ financé sur 48 mois donne des mensualités de 413,90 \$ pour des frais de crédit de 396,20 \$ et une obligation totale de 19 867,20 \$. Aucun acompte requis. À moins d'indication contraire, les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides uniquement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. * Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. ** Compatible uniquement avec certains appareils. * Une initiative de l'ALQ/PA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.

MONDE SYRIE

Obama ouvert à une solution négociée

En abandonnant son arsenal chimique à l'ONU, Assad pourrait éviter les frappes américaines

NICOLAS BÉRUBÉ

S'il veut éviter les frappes des missiles américains, Bachar al-Assad a une option: remettre son arsenal d'armes chimiques à la communauté internationale afin qu'il soit inventorié et détruit.

En entrevue à CNN, hier, le président Barack Obama a donné son appui à l'idée d'une solution négociée pour dénouer l'impasse syrienne. « Nous sommes prêts à travailler avec les Russes et la communauté internationale pour voir si nous pouvons arriver à quelque chose de crédible et de sérieux », a-t-il dit.

Obama a ajouté qu'il comptait maintenir la pression sur la Syrie en poursuivant la planification de frappes contre le régime, que Washington accuse d'avoir tué plus de 1400 citoyens en utilisant l'arme chimique, le mois dernier.

« Si nous ne maintenons pas notre menace de pression militaire, je ne crois pas que nous allons pouvoir obtenir une entente qui soit satisfaisante. »

Une suggestion de Kerry

L'idée de laisser la communauté internationale prendre possession des armes chimiques syriennes est venue d'un commentaire lancé par John Kerry plus tôt dans la journée d'hier.

Dans un point de presse à Londres, le secrétaire d'État des États-Unis a affirmé que, pour éviter des frappes, le

régime de Bachar al-Assad pouvait remettre le contrôle de ses armes chimiques entre les mains de l'ONU afin qu'elles soient détruites.

« [Assad] pourrait remettre la totalité de ses armes chimiques à la communauté internationale dans la prochaine semaine, sans délai, et permettre de faire un décompte complet », a répondu Kerry à un journaliste qui lui demandait comment des frappes américaines pouvaient être évitées.

« Si nous ne maintenons pas notre menace de pression militaire, je ne crois pas que nous allons pouvoir obtenir une entente qui soit satisfaisante. »

— Barack Obama

Kerry a ajouté que, selon lui, le dictateur syrien n'accepterait pas de se plier à de telles conditions. « Il ne souhaite pas faire ça, et ça ne peut tout simplement pas être fait », a-t-il déclaré.

À peine sortie de la bouche de Kerry, la suggestion a été reprise par la Russie, qui soutient le régime syrien. Le ministre des Affaires étrangères Sergey Lavrov a déclaré à Moscou que l'idée lui plaisait. « Nous ne savons pas si la Syrie accepterait

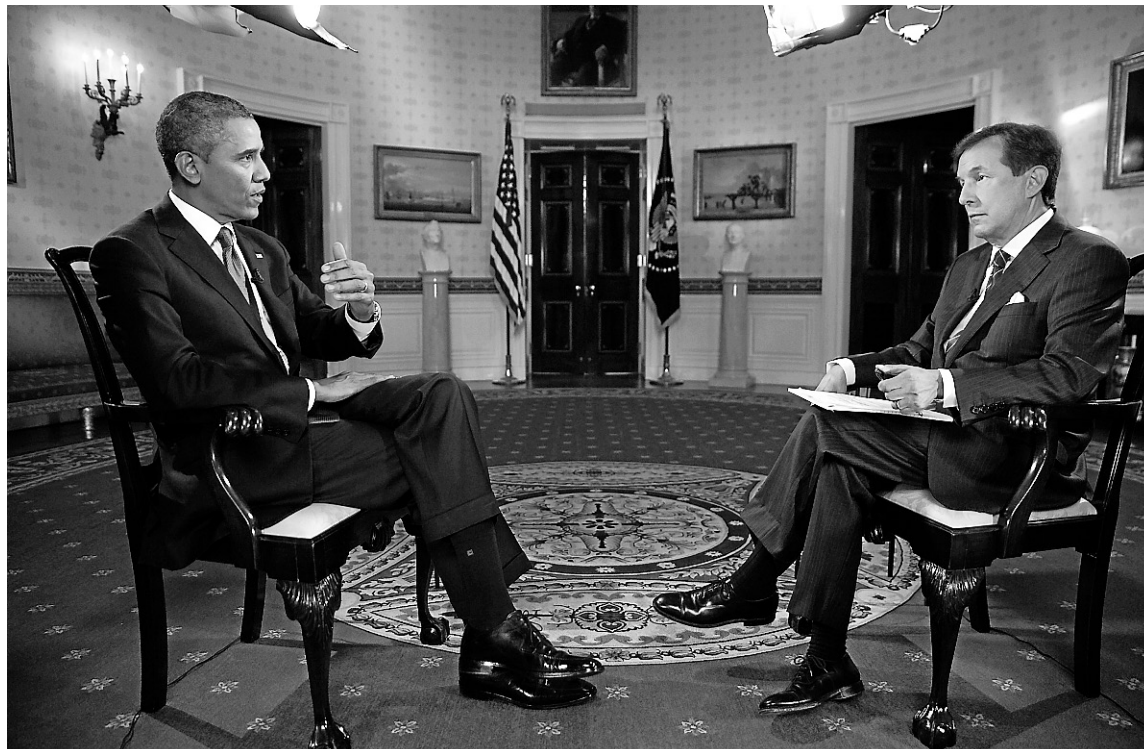


PHOTO REUTERS

Barack Obama a accordé plusieurs entrevues à des médias américains, hier, dont celle-ci à Fox News. Il a répété qu'il comptait maintenir la pression sur la Syrie en poursuivant la planification de frappes contre le régime syrien.

cette offre ou pas, mais si le transfert des armes chimiques sous contrôle international pouvait prévenir une attaque, nous serions prêts à commencer le travail avec Damas.»

Dans un bref communiqué, le ministre des Affaires étrangères syrien, Walid al-Moallem, s'est dit « favorable » à la proposition, qu'il a attribuée à la Russie.

En Europe, l'idée d'un transfert du contrôle des armes

chimiques syriennes fait des adeptes. Après avoir d'abord répondu que la proposition de Kerry était rhétorique, le premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, a affirmé que le transfert des armes chimiques serait un « énorme pas en avant ».

M. Obama doit s'adresser à la nation dans un discours télévisé ce soir. Demain, le Sénat américain doit tenir un premier

vote sur le projet de résolution autorisant le président à mener des frappes en Syrie.

Le public américain n'est toujours pas convaincu qu'une campagne de frappes en Syrie soit souhaitable ou nécessaire. Un sondage Reuters publié hier montre que 63 % des Américains sont opposés à une intervention en Syrie, soit 10 % de plus qu'à la fin du mois d'août.

AIDE HUMANITAIRE

Le Canada tarde à tenir ses promesses

PHILIPPE MERCURE

Malgré ses appels à la communauté internationale pour augmenter l'aide humanitaire à la Syrie, le Canada tarde à remplir ses propres promesses en la matière. Une compilation des Nations unies montre qu'Ottawa n'a accordé que 34 % de l'aide promise aux civils syriens, l'un des pourcentages les plus bas de tous les grands donateurs.

Selon des chiffres publiés en date d'hier par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, le Canada n'a livré que 45 des 132,6 millions promis pour aider les civils syriens victimes de la guerre civile qui y fait rage depuis 2011.

En comparaison, des pays comme les États-Unis, le Koweït, l'Australie ou le Japon ont déjà acheminé la totalité ou presque de l'aide humanitaire qu'ils avaient annoncée.

Ces chiffres de l'ONU ne correspondent pas à ceux d'Ottawa, qui clame plutôt avoir promis 203,5 millions pour la Syrie. De ce total, le ministère des Affaires étrangères

affirme que 68,5 millions ont déjà été déboursés, et que 42,8 millions ont déjà alloués aux différents partenaires et sont sur le point d'être déboursés. Cela laisse encore une somme de 92,2 millions qui a été promise, mais n'a pas encore été déployée sur le terrain, soit 45 % du total.

« Nous travaillons actuellement avec nos partenaires en qui nous avons confiance sur le terrain pour évaluer la situation et identifier les besoins les plus importants afin de déterminer la meilleure allocation des fonds restants », a expliqué le ministre des Affaires étrangères à La Presse dans un courriel.

Neuvième position

Ottawa n'a pas été en mesure de dire pourquoi ses chiffres ne correspondent pas à ceux de l'ONU, et n'a pas commenté le fait que le Canada a l'un des taux de livraison de l'aide promise les plus bas des grands donateurs.

En comptant l'aide déjà livrée, le Canada est le neuvième pays au palmarès des pays les plus généreux pour la Syrie.



PHOTO DIMITAR DILKOFF, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Un homme distribue du pain dans le quartier Sheikh Maqsud, à Alep, dans le nord de la Syrie.

Lors du sommet du G20 à Saint-Petersbourg, la semaine dernière, le Canada n'avait pas voulu se prononcer sur une intervention militaire contre le régime de Bachar al-Assad, préférant mettre l'accent sur les besoins humanitaires des civils.

Aux côtés du Royaume-Uni, Ottawa avait demandé à la communauté internationale d'augmenter les sommes

consacrées à l'aide humanitaire, annonçant du même coup une aide supplémentaire canadienne de 45 millions.

Besoins urgents

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies n'a pas voulu accorder d'entrevue sur les effets de l'aide humanitaire non fournie, mais a suggéré à

La Presse de se référer à un communiqué de presse récent dans lequel les besoins des Syriens sont qualifiés « d'urgents ».

« Plus d'un tiers des Syriens ont un besoin urgent d'aide humanitaire, mais la crise affecte tout le monde avec la dépréciation de la monnaie et la destruction d'infrastructures essentielles, notamment des établissements de santé », écrit Valérie Amos, secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires des Nations unies.

M^{me} Amos a rappelé que la guerre civile a fait quatre millions de déplacés à l'intérieur de la Syrie et que deux millions d'entre eux ont trouvé refuge dans des pays comme le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Irak et l'Égypte, où ils s'entassent souvent dans d'immenses camps de réfugiés.

La semaine dernière, le gouvernement fédéral s'était attiré les critiques des groupes de protection des réfugiés, qui l'accusaient de ne pas en faire assez pour accueillir les Syriens vulnérables en sol canadien.

LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE Cadillac AU CANADA

LES MEILLEURES OFFRES, FAITES VITE!

BERLINE ATS 2013

2,0 L TURBO À TRANSMISSION INTÉGRALE

LOUEZ À

349 \$*

PAR MOIS

VERSEMENT INITIAL : 2 399 \$*
0,9 % PENDANT 36 MOIS
INCLUS TOUS LES RABAIS
DU FABRICANT

MULTISEGMENT SRX 2013

LOUEZ À

399 \$*

PAR MOIS

VERSEMENT INITIAL 1 599 \$*
0,9 % PENDANT 48 MOIS
INCLUS TOUS LES RABAIS
DU FABRICANTS1^{ère} MENSUALITÉ GRATUITE!La nouvelle
CADILLAC XTS TI BI-TURBO 2014
EST ARRIVÉE!

Brossard

Intersection Matte / Taschereau

À 4 minutes du pont Champlain

2555, boul. Matte, intersection du boul. Taschereau

450 619-6669 1 855 619-6669 www.brossardcadillac.com



PROTECTION Cadillac

Profitez de l'ensemble le plus complet d'avantages pour propriétaires offert par un constructeur automobile.

* Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: ATS 2.0 TI (GMN931SF) et SRX V6 TA (GMN261SAL). Les modèles illustrés peuvent comporter certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 650 \$) et taxe sur les climatiseurs (100 \$, le cas échéant) inclus. Immobilisation, assurance, frais liés à l'inscription au ROPRM, droits et taxes en sus. Prix à l'achat de 41 460 \$ pour la ATS et de 42 245 \$ pour la SRX. Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois, à un taux de 0,9 % pour la ATS; basés sur une location de 48 mois, à un taux de 0,9 % pour la SRX. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km, 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Pour plus de détails, venez rencontrer un représentant chez Brossard Cadillac.

MAIRIE DE NEW YORK

Les chemins tortueux de l'élection

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Les ruines du World Trade Center étaient encore fumantes lorsque Michael Bloomberg, fondateur d'un empire médiatique et néophyte de la politique, a décroché son premier mandat à la mairie de New York. Douze ans plus tard, la Grosse Pomme a retrouvé son lustre, mais elle doit trouver un successeur à son maire milliardaire, qui ne peut solliciter un quatrième mandat. Elle y parviendra à l'issue d'un processus électoral relativement complexe, dont la première étape aura lieu aujourd'hui. Explications et mise en contexte.

Les étapes électorales

Les électeurs démocrates et républicains de New York participeront aujourd'hui à des primaires pour choisir le candidat de leur parti respectif à la mairie. Si l'un des candidats en lice devance ses rivaux avec 40% ou plus des voix, il représentera son parti à l'occasion du scrutin final du 5 novembre.

Si personne n'atteint ce seuil, un deuxième tour sera tenu le 1^{er} octobre entre les deux candidats ayant récolté le plus de voix dans leur primaire respective.

Les électeurs inscrits sur les listes électorales à titre d'indépendants ne peuvent participer aux primaires démocrates ou républicaines.

Les experts prédisent que moins de 800 000 électeurs démocrates iront aux urnes demain (sur un total de 2,68 millions d'électeurs démocrates admissibles). Le taux de



PHOTO RICHARD PERRY, THE NEW YORK TIMES

Le maire Michael Bloomberg quittera son siège après trois mandats à la tête de la métropole américaine. Son successeur sera connu le 5 novembre au terme d'un complexe processus électoral.

participation devrait être beaucoup plus élevé à l'occasion de l'élection de novembre.

Les candidats démocrates

Sept candidates démocrates tentent de mettre un terme à la disette qui a écarté leur

parti de la mairie de New York depuis 1993, année de l'élection du républicain Rudolph Giuliani.

La primaire démocrate se joue principalement entre trois candidats : Christine Quinn, présidente du conseil municipal de New York et héritière présomptive de Michael Bloomberg, qui veut

devenir la première femme (et la première lesbienne) à être élue à la mairie de la ville; Bill Thompson, ex-contrôleur financier de la Ville et candidat malheureux à la mairie en 2005, qui pourrait devenir le deuxième maire noir de New York après David Dinkins, élu en 1989; Bill de Blasio, l'anti-Bloomberg, qui occupe depuis 2009 le poste de *public advocate*, sorte de protecteur des citoyens auprès de l'administration municipale. De Blasio a créé la surprise récemment en prenant la tête dans les sondages.

Les candidats républicains

Dans une ville comptant six électeurs démocrates pour un républicain, les candidats républicains à la mairie de New York ont longtemps été désavantagés.

Les succès électoraux de Rudolph Giuliani et Michael Bloomberg constituent cependant une source d'espoir pour Joe Lotha et John Catsimatidis, deux des trois candidats républicains en lice.

Lotha a été président de l'Autorité métropolitaine de transport après avoir occupé des postes-clés au sein de l'administration Giuliani. Catsimatidis est un homme

d'affaires milliardaire qui possède notamment une chaîne d'alimentation (Gristedes).

Lotha devrait remporter facilement la primaire républicaine.

Les enjeux principaux

Chez les démocrates comme chez les républicains, le dossier de la sécurité publique a occupé une place centrale dans la course à la mairie.

Tous les candidats démocrates ont promis d'éliminer ou de réformer la méthode du *stop-and-frisk*, qui permet à un policier de contrôler, palper et fouiller toute personne « raisonnablement » soupçonnée d'avoir commis ou d'être sur le point de commettre un crime. Jugée inconstitutionnelle et discriminatoire par une juge fédérale le mois dernier, cette pratique a été défendue par les candidats républicains, qui y voient la clé de la réduction de la criminalité à New York.

Autre question chaudement débattue: les inégalités économiques, qui se sont accentuées durant l'ère Bloomberg, selon Bill de Blasio, dont c'est le principal cheval de bataille.

Les réformes du maire Bloomberg en matière d'éducation font aussi l'objet d'un débat vigoureux.

NEW YORK EN CHIFFRES

8,3 MILLIONS
Nombre d'habitants

70 MILLIARDS
Budget de la Ville en 2013

2 MILLIARDS
Trou budgétaire à combler en 2014

46%
Pourcentage de la population vivant sous le seuil de la pauvreté ou près de celui-ci, selon les critères de la Ville

52 MILLIONS
Nombre de touristes en 2012

414
Nombre de meurtres en 2012, soit cinq fois moins qu'en 1990

France La « charte de la laïcité » est en vigueur

Pas de signes religieux à l'école, pas de prosélytisme en classe: la France affiche depuis hier dans ses écoles publiques une « charte de la laïcité » dans un pays taraudé depuis des décennies par la place des religions au sein de la République et où des millions de musulmans se sentent souvent montrés du doigt. La laïcité est « un combat non pas pour opposer les uns et les autres, mais un combat contre ceux qui veulent opposer les uns et les autres », a affirmé hier le ministre de l'Éducation Vincent Peillon. La charte, qui a une valeur symbolique et non juridique, rappelle en 15 points les principes fondamentaux de la loi de 1905 selon laquelle « la République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles ». — AFP

NOUVEAUX MODÈLES 2014

Événement

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS

LE TEMPS IDÉAL POUR DÉCOUVRIR LES NOUVELLES 2014

OUTBACK 2014

Location à partir de **349\$*** **48 MOIS**

- Comptant exigé : 1 924,52\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 631,25\$ (taxes incluses)

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES

- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, 173 chevaux, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Technologie de réduction des émissions PZEV, en option
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight™, en option

FORESTER 2014

Location à partir de **289\$*** **24 MOIS**

- Comptant exigé : 2 567,95\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 302,04\$ (taxes incluses)

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES

- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, 170 chevaux, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight™, en option
- Hayon à ouverture électrique, en option

OUTBACK
Économie d'essence (l/100 km)^Δ
CVT Lineartronic® Ville 8,6 / Route 6,5
SMT Ville 9,4 / Route 7,1
Indice d'octane recommandé : 87
Données estimatives

FORESTER
Économie d'essence (l/100 km)^Δ
CVT Lineartronic® Ville 8,3 / Route 6,3
6MT Ville 9,4 / Route 7,1
Indice d'octane recommandé : 87
Données estimatives

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+†

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+†

FORESTER 2014

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité

km alloués 20 000 km/année

km excédentaires 0,10\$/km

JAPONAIS ET PLUS ENCORE ! | www.quebec.concessionsubaru.ca

Confiance et évolution

SUBARU DES SOURCES DORVAL	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY	SUBARU DE LAVAL LAVAL	SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND	SUBARU SAINTE-JULIE SAINTE-JULIE	JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU	SUBARU BROSSARD BROSSARD	SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
	LACHUTE SUBARU LACHUTE	SUBARU-MONTRÉAL MONTRÉAL	SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	

† À la location de la Forester 2.5i 2014 (EJ1-XD), à transmission manuelle, et de la Outback 2014 (ED1-CP), à transmission manuelle, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TOCI. A. Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 6,2/100 km (route) pour la Subaru Forester 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » aux quatre tests. Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 septembre 2013.

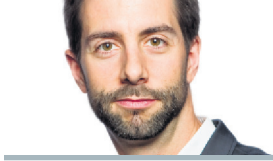
DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Fuite en avant



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

À fin de convaincre le président Barack Obama de donner le feu vert au projet d'oléoduc Keystone XL, le premier ministre Stephen Harper s'est engagé à réduire l'impact environnemental des sables bitumineux.

Encore une fois. On ne compte même plus les promesses du gouvernement Harper à cet effet depuis sa prise de pouvoir il y a sept ans. Non seulement n'ont-elles pas été tenues, mais elles sont si nombreuses qu'elles se contredisent au fil des ans!

Après avoir promis un plan «made in Canada», Stephen Harper se dit prêt à signer un plan «made in USA» en échange de Keystone XL...

Après avoir gagné les élections de 2006, en effet, les conservateurs ont détruit les plans et programmes des libéraux, promettant de «nettoyer l'atmosphère» de manière beaucoup plus efficace à l'aide d'un nouveau plan «made in Canada».

Ce plan, on ne l'a jamais vu. Pas plus que tous ceux qui ont été promis depuis, notamment en 2012 et en mars 2013. Et voilà qu'aujourd'hui, la CBC nous apprend que le premier ministre est prêt à adopter les cibles que lui proposeront les États-Unis, une stratégie «made in USA», autrement dit, en échange d'une bénédiction américaine pour Keystone...

Le geste est très habile, mais tardif et insuffisant. Au moment où le président en a

plein les bras avec la Syrie, le premier ministre lui propose de joindre leurs forces pour s'attaquer aux changements climatiques, une promesse peu engageante qui donne l'impression d'un certain volontarisme, d'une main tendue, voire d'un virage politique sincère.

Or, à cette étape-ci des pourparlers, comment ne pas voir dans cet appel à l'effort conjoint une énième fuite en avant? Keystone a besoin d'une approbation imminente, selon Ottawa, alors qu'une stratégie canado-américaine nécessiterait des années de discussion.

On le voit avec le «Dialogue sur l'énergie propre», une initiative de MM. Harper et Obama qui, depuis son lancement en 2009, n'a rien donné de bien significatif. Si, en quatre ans, on n'a pu faire mieux qu'une «déclaration d'intention» sur une hypothétique captation de carbone et quelques recherches sur les biocarburants algues, imaginez le temps qu'il faudrait pour s'entendre sur des cibles communes de réduction des émissions, dresser une liste des actions nécessaires et faire approuver le tout par les instances des deux pays.

Or le fardeau de la preuve incombe au Canada, dans ce dossier. C'est à lui de démontrer qu'il a compris le message envoyé maintes fois dans le passé par l'administration américaine. À lui de laisser tomber les fausses promesses au profit d'une stratégie conforme à l'engagement pris par le Canada à Copenhague, soit de limiter le réchauffement climatique à 2°C.

Cela nécessiterait non pas l'ouverture d'un autre sempiternel «dialogue» avec les États-Unis, qui risquerait de s'empêtrer au Congrès ou dans les officines conservatrices, mais bien des cibles établies scientifiquement ainsi qu'un plan clair pour les atteindre.

Si Ottawa tient autant au projet Keystone, il doit cesser de repousser l'inévitable et déposer la réglementation qu'il promet depuis sept ans. Une réglementation faite par et pour le Canada.

Le pari olympique



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

En choisissant Tokyo pour accueillir les Jeux olympiques de 2020, les membres du Comité international olympique (CIO) ont opté pour la prudence. La situation politique et économique des autres villes candidates (Istanbul et Madrid) suscitait tout simplement trop d'inquiétudes. Le Japon sera donc pour la quatrième fois l'hôte de cette grande fête sportive.

Il fait peu de doutes que les Japonais tiendront des Jeux de qualité. Le dossier de candidature de Tokyo est d'ailleurs impressionnant, notamment du fait que presque toutes les installations sportives se trouvent dans un rayon de seulement 8 kilomètres du village olympique. De plus, pour lever tout doute sur ses capacités financières, la ville a déjà mis de côté 4 milliards pour la construction et la rénovation des stades.

Ce n'est donc pas du côté du CIO que le choix de Tokyo comporte des risques, mais de celui du Japon. Les autorités japonaises font le pari que les Jeux contribueront à la relance économique durable qui leur échappe depuis un quart de siècle. Les imposants investissements nécessaires par la tenue des JO s'inscrivent parfaitement dans la stratégie du premier ministre Shinzo Abe, les fameux «Abenomics».

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Abe il y a moins d'un an,

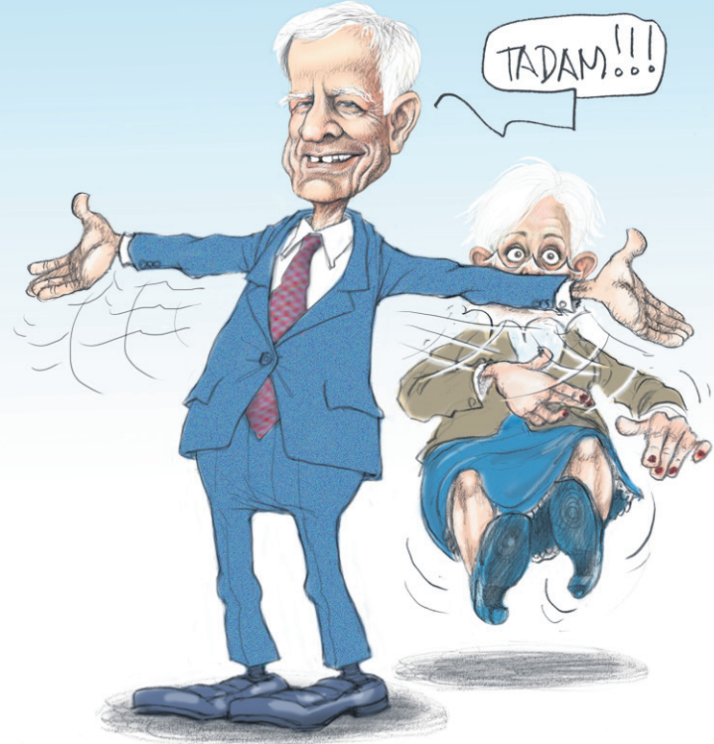
l'économie japonaise a montré des signes de réveil (taux de croissance annualisé de quelque 4%). Mais les problèmes de fond sont loin d'être réglés. L'État japonais est le plus endetté du monde industrialisé (230% du PIB). La population est non seulement vieillissante, elle est en diminution (30 millions de personnes de moins d'ici 2050), une situation qui pèse lourd à la fois sur les finances publiques et sur la croissance.

À l'euphorie provoquée par la décision du CIO succéderont bientôt des débats houleux sur les réformes nécessaires. La première décision difficile devra être prise dès le mois prochain: faut-il oui ou non augmenter la taxe de vente de 5% à 8% en 2014, comme l'avait annoncé le précédent gouvernement?

Certains économistes estiment que la reprise économique est trop fragile pour encaisser un tel choc. D'autres jugent que cette hausse est essentielle au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Dans un contexte où le gouvernement demandera aux citoyens japonais de faire des sacrifices, les dépenses colossales entraînées par la tenue des Jeux olympiques susciteront certainement la controverse, et ce même s'il n'y a pas de dépassements de coûts. Tokyo peut-elle vraiment se permettre un stade olympique aussi spectaculaire que celui conçu par la star internationale de l'architecture Zaha Hadid (1,5 milliard)?

Si les Abenomics portent fruit, les Jeux de 2020 consacreront le retour du Japon à la prospérité. À l'inverse, si le pays ne parvient pas à se sortir du marasme, les JO pourraient porter le coup de grâce à un modèle économique désuet.

MARCEL CÔTÉ NOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU PARTI: LA COALITION... MARCEL CÔTÉ



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Rien n'a changé



YVAN ALLAIRE
 L'auteur est président du conseil de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées. Son texte est le dernier d'une série de deux essais sur la crise, dont le premier est paru dans La Presse de lundi.

La faillite de Lehman Brothers a déclenché une spirale mortelle. Toutes les sociétés financières américaines et européennes, imbriquées les unes dans les autres par des produits financiers complexes, se sont révélées vulnérables et fragiles.

Un vent de panique soufflait en tourmente. Les autorités politiques et réglementaires étaient dépassées, déboussolées. Le Trésor américain allonge 700 milliards de dollars pour racheter les actifs toxiques sur les bilans des banques. Le 16 septembre 2008, la société AIG, plaque tournante des opérations d'achat de protection contre les risques de déconfiture, reçoit un soutien financier de 82 milliards des mêmes autorités américaines qui, l'avant-veille, avaient refusé toute aide à Lehman.

Ce soutien à AIG allait éventuellement atteindre 182 milliards, dont les principaux bénéficiaires seront les banques d'affaires comme Goldman Sachs et Merrill Lynch et les banques comme Deutsche Bank, Société Générale et Barclays.

La tempête passe. Le monde entier constate avec stupeur l'ampleur des dégâts et les coûts qu'ont dû assumer les États pour contenir la crise. L'économie réelle de presque tous les pays développés entre en période de récession.

La colère des citoyens est palpable; elle se manifeste bruyamment à Washington et dans les

autres capitales. Les politiciens, terrorisés par la possibilité que les citoyens les rendent responsables de ce fiasco, harangent toute la gent financière. Le mouvement «Occupy Wall Street» tente d'allumer un feu révolutionnaire, mais le moment passe sans suite.

De multiples comités et commissions sont chargés de faire rapport sur comment cette crise s'est faite et comment elle aurait pu ne pas se faire. Les ouvrages sur le sujet foisonnent en librairie.

On y constate l'incroyable légèreté d'une déréglementation massive du système financier. On y décrit les fastueuses rémunérations touchées par des dirigeants ayant pourtant mené leur société au bord de la faillite. On cherche à comprendre l'imbroglio de «produits»

Les acteurs du système financier ont compris que le pouvoir qu'ils exerçaient sur l'appareil politique les mettait à l'abri de grands bouleversements.

financiers ésotériques qui se sont avérés périlleux et toxiques. On montre du doigt les agences de notation trop complaisantes dans leur évaluation de ces nouveaux produits. On tente de cerner le rôle joué par les spéculateurs de tout acabit. On saisit bien comment la crise a été provoquée en bonne partie par la turpitude et l'appât du gain dans le secteur financier.

Les projets de loi, les nouveaux encadrements réglementaires, les mesures préventives furent de partout, du G20, de l'Union européenne, de Bâle et surtout de Washington. Le

Congrès adopte en juillet 2010 la loi Dodd-Frank, ayant pour but de mettre en place une réglementation et une supervision des marchés financiers à la hauteur des risques que les manigances financières représentent pour la société civile.

Or, les acteurs du système financier, temporairement désarçonnés et craintifs, ont vite compris que le pouvoir qu'ils exerçaient sur l'appareil politique américain les mettait à l'abri de grands bouleversements dans le fonctionnement du système financier.

Les trois mécanismes de protection de leurs intérêts ont été massivement mis à contribution: le lobbying (dépenses de 2,4 milliards); les contributions aux campagnes électorales (708 millions); la porte tournante entre le gouvernement fédéral et les institutions financières.

La mise en œuvre de la loi Dodd-Frank est ralentie, voire bloquée, par des manœuvres politiques ainsi que par des contestations devant les tribunaux. Plusieurs pans de la nécessaire réforme restent en suspens depuis plus de trois ans.

Bien que certaines mesures mises en place donnent plus d'autorité aux régulateurs, rien, ou presque, n'a été fait pour composer avec certaines causes de la crise financière: les produits dérivés ne sont pas encore soumis à un quelconque encadrement réglementaire; les niveaux et formes de la rémunération dans le secteur financier restent pratiquement inchangés; les agences de notation ont conservé l'essentiel de leurs prérogatives.

En fait, aucune mesure mise en place depuis la crise financière de 2008 ne change fondamentalement le caractère du système financier international, les motivations qui l'animent et la cupidité qui l'infecte. De là viendra la prochaine crise...

LA PRESSE

Les investisseurs ont appris

La crise financière d'il y a cinq ans a forcé les investisseurs à revoir leurs façons de faire. Avec Vincent Delisle, stratège financier.

LA PRESSE

LA QUESTION DU JOUR

Le gouvernement Marois pourrait permettre aux institutions publiques de soustraire leurs employés à l'interdiction de porter des signes religieux visibles. Êtes-vous d'accord?

Oui, 33% Non, 61% Je ne sais pas, 6%

Résultats à 17h34, hier > 11 255 répondants

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

iPhone: en parle-t-on trop?

par Ariane Krol

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816 deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Nous avons le modèle québécois et, maintenant, la gestion québécoise. Le Québec aura bientôt un guichet unique pour l'accès aux garderies. En soi, ce n'est peut-être pas une mauvaise idée. Toutefois, lorsqu'on a demandé à la ministre Léger combien cette mesure coûterait, elle n'a pas été capable de répondre à la question parce qu'elle n'en connaît pas le coût. Mais ce n'est pas un problème, car la facture sera refilée aux garderies, elles-mêmes subventionnées par l'État...

— Louis Desmarais, Saint-Jean-sur-Richelieu

Et les barbus? Et les boubous?



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

L'égalité homme-femme, voilà le beau concept qui sert à justifier la répression des signes religieux contenue dans le projet de charte.

L'égalité? Parlons-en donc...

C'est Françoise David qui a, la première, mis le doigt sur une incongruité de taille: pourquoi les musulmanes portant un foulard seraient-elles seules visées, alors que leurs maris barbus pourraient continuer à travailler dans le secteur public?

Le principal signe distinctif des musulmans ultra-pieux – une barbe longue et fournie – échapperait donc à la vigilance de l'État, tandis que leurs femmes, elles, seraient renvoyées à l'isolement du foyer.

Pourquoi les musulmanes en foulard seraient-elles seules visées, alors que leurs maris barbus pourraient garder leur emploi?

Pour rétablir l'égalité, la simple logique voudrait que tous les symboles qui ne menacent pas l'ordre public soient acceptés, comme ils le sont partout en Amérique du Nord. Mais acceptons la logique bien particulière du Parti québécois (PQ), et rétablissons l'égalité à coup d'autres mesures répressives.

Donc, non aux barbes! Il y a toutefois un problème: même si la grosse barbe n'est plus à la mode, il y a quand même quelques babas cool et des laïcs pour qui c'est un choix esthétique. Il faudra donc séparer le bon grain de l'ivraie. Monsieur, vous laissez-vous pousser la barbe par coquetterie (un choix légitime) ou pour des raisons religieuses (un choix irrecevable)?

Le même tri devrait se faire chez les femmes, car nombreuses sont celles qui cachent leurs cheveux. Il y a les Sénégalaises avec leurs splendides boubous, beaucoup plus flamboyants que l'humble foulard islamique. Il y a la petite madame Tout-le-Monde qui n'a pas eu le temps de se coiffer et décide de se mettre un fichu sur la tête avant d'aller au bureau. Sans compter les rescapées de la chimiothérapie... Madame, portez-vous ce foulard par coquetterie? Pour une raison médicale? Bon, ça va. Pour une raison religieuse? Inacceptable!

Pour les musulmanes, l'interrogatoire pourrait être plus poussé. Il faudrait en connaître davantage sur leurs motivations, et savoir si la dame porte son foulard pour afficher sa soumission à son mari ou bien à Dieu. Dans le premier cas, c'est la porte. Dans le second, c'est moins grave puisque Dieu n'est pas un mâle mais une entité abstraite. Celle-là, à la rigueur, on pourrait lui laisser un poste à temps partiel.

La charte interdira également le port de la kippa et du turban sikh dans le secteur public. Dans ce cas-ci, autre accroc au principe de l'égalité, ce sont les hommes qui paieront la note. Dans la logique péquiste, il faudra soumettre les juives à la même loi. Les juives ultra-pieuses, en effet, se font raser la tête une fois mariées. La perruque sera donc un objet suspect. Mais comment rétablir l'égalité entre les hommes et les femmes sikhs? Et que faire des hindous qui affichent au beau milieu du front le tilak rouge qui symbolise le dieu Shiva?

Autre problème: les pendentifs. Le Québec revu et corrigé par le PQ tolérera qu'un fonctionnaire porte au cou une tête de mort, une queue de lapin, un serpent tatoué ou un collier de chien, mais on interdira les pendentifs à connotation religieuse. Que faire de la fonctionnaire qui cachera son étoile de David, son croissant ou sa croix sous son chandail? Et si ses mouvements faisaient bouger le textile, laissant apparaître l'objet incriminant?

Que de problèmes en perspective! Mais rassurons-nous. M^{me} Marois vient d'affirmer sagement que les femmes pieuses seront «accompagnées» dans leur démarche, histoire de les aider à modifier leurs conceptions religieuses et à choisir entre leur voile et leur emploi.

Mais au fait, plutôt que de mobiliser des contingents de psychothérapeutes pour «accompagner» ces pauvres égarées, ne serait-il pas plus simple d'ouvrir des camps de rééducation?

Muhammad est mort

CLAUDETTE SEYER

L'auteure est une infirmière montréalaise qui a travaillé en Syrie avec le médecin Muhammad Abyad, tué il y a quelques jours.

Il y a quelques mois, je travaillais avec Médecins sans frontières dans un hôpital dans le nord de la Syrie. J'étais responsable du bloc opératoire. Nous soignons des blessés de guerre, mais aussi toute la population civile, femmes et enfants démunis face à toutes les structures de santé détruites, démunis face à l'exode ou la mort du personnel médical.

Chaque jour, chaque nuit, Muhammad était là, toujours souriant. Lui, il restait pour aider son pays. Il avait presque terminé ses études de chirurgien orthopédiste.

Il rêvait d'un pays libre de tout pouvoir religieux, libre de vivre. Il avait parfois peur que ce jour n'arrive pas, mais il voulait y croire.

Lui, il restait pour soigner, malgré le danger.

Sa famille vivait à Alep. Il y allait parfois. Il m'avait rapporté du savon et se moquait de moi qui croyais aux effets miraculeux de ce produit.

Il faisait tellement froid dans l'hôpital. Parfois, quand nous attendions les patients pour nous réchauffer et oublier la guerre, nous dansions – reggae et rock 'n' roll. Avec nos habits de bloc opératoire et nos manteaux, nous avions vraiment du style. J'avais interdit à Muhammad de mettre ses photos sur Facebook, il me menaçait de le faire en rigolant. Muhammad était un bon chirurgien; il avait infiltré mon genou malade.

Un jour, les bombes ont explosé de plus en plus près de nos installations, la majorité du personnel expatrié a été évacuée. Je suis partie les larmes aux yeux avec le sentiment d'abandonner ceux que j'étais venu aider.

Muhammad m'avait serré dans ses bras et dit qu'il comprenait, de ne pas



PHOTO FOURNIE PAR L'AUTEURE

Muhammad Abyad en compagnie de l'auteure. Le médecin de 28 ans a été tué à Alep la semaine dernière.

m'inquiéter. J'ai eu de ses nouvelles, il y a quelques semaines. Il se tracasait, car il n'avait pas pu aller voir sa mère à Alep depuis longtemps à cause de la guerre.

Ce soir, je lis le communiqué de Médecins sans frontières: Muhammad est mort. Il a été trouvé

faire en Syrie. La guerre, ce n'est pas la mort de 100 000 corps anonymes. La guerre, pour moi, ce soir, c'est la mort de Muhammad. La guerre peut tuer quelqu'un qui a été important pour moi, qui restait en Syrie pour sauver des vies. Je pleure sur toutes ces souffrances que vit la Syrie, j'ai mal à l'humanité.

Muhammad était resté en Syrie pour soigner, malgré le danger. Il rêvait d'un pays libre de tout pouvoir religieux, libre de vivre. Il avait parfois peur que ce jour n'arrive pas, mais il voulait y croire.

mort à Alep. C'est irréel, c'est impossible. Non, je ne veux pas. Il avait 28 ans, la tête et le cœur remplis d'espoir malgré la guerre.

La guerre, pour moi, ce n'est pas ce que je vois à la télévision, ce n'est pas le débat sur ce que nous devrions

Que faut-il faire? Peu importe qui laisse tomber les bombes, elles apportent toujours la mort et la souffrance.

J'ai quitté la Syrie. Muhammad est resté. Muhammad est mort, il était mon ami.



PHOTO IAN BARRETT. ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Une délégation de femmes musulmanes est accueillie à Hérouxville, en plein cœur du débat sur les accommodements raisonnables, en février 2007.

Je fais partie du « nous »



WAHEB CHEBEL

D'origine algérienne, l'auteur réside à Longueuil, dans l'arrondissement de Greenfield Park.

«Ils» rejettent «nos» valeurs. «Nous» sommes trop tolérants. «Ils» nous imposent leur mode de vie. Ces phrases, et d'autres du genre, ne sont plus rares.

Je ne me sens pourtant pas un «eux» ou un «ils». Je demeure au Québec depuis de nombreuses années, comme des dizaines de milliers d'immigrants, et je me sens un «nous» aussi.

Il y a une réalité de musulmans québécois, et même de souche québécoise ancienne, qu'on le veuille ou non. Et ces musulmans québécois veulent faire partie de la réalité positive de cette société. Ils veulent exister. Ils ne peuvent pas se faire oublier. Ils ne peuvent pas juste accepter les choses décidées par une «majorité», de religion différente ou sans religion, ou «rentrer chez eux».

Nous n'avons pas un autre chez nous. Nous sommes chez nous, à relever les mêmes défis et à supporter les mêmes fardeaux. À être fier du Canadien de Montréal, à regarder l'émission *La Voix* et à contribuer à faire de la météo le sujet le plus partagé. Le paysage québécois a changé de ce point de vue et la réalité ne se conjugue plus qu'à une seule personne, le «nous» inclusif.

Je suis furieux de voir que l'on parle de moi comme si j'étais absent. D'entendre débattre de la qualité de mon

«intégration» en fonction de mes différences, mais non en fonction de notre vivre ensemble. Je veux qu'on me parle et je veux qu'on m'écoute.

Je refuse de me faire légiférer dans le secret et de me faire mettre au pied du mur. Je suis ouvert à écouter les peurs que je suscite et je suis prêt à travailler, à nouveau, très fort avec tout le monde pour développer des solutions pour un espace de vie commun harmonieux.

Nous avons déjà fait l'exercice une fois avec la commission Bouchard-Taylor, mais un autre gouvernement n'a pas eu le courage d'aller jusqu'au bout de la démarche. Il a «tabletté» le rapport après avoir appliqué le 80% le moins risqué.

J'ai l'impression qu'un gouvernement en perte de vitesse se sert de moi comme d'un vulgaire escabeau et grimpe sur mon dos pour obtenir un gouvernement majoritaire.

Je me sens en colère, car j'ai l'impression qu'un gouvernement en perte de vitesse, un gouvernement qui se cherche, se sert de moi comme d'un vulgaire escabeau, qu'il m'utilise, qu'il grimpe sur mon dos pour obtenir un gouvernement majoritaire.

Il m'utilise, mais il utilise également la peur d'une majorité de Québécois pour exciter en eux ces sentiments primaires qui mènent à l'intolérance. Est-ce

que cet incident à Saguenay a un lien avec tout ça? Je ne le sais pas, mais je suis tenté de penser que ce genre d'approche peut avoir des impacts insoupçonnés. Il n'y a aucune noblesse dans ces gestes d'un gouvernement dont on attend plutôt qu'il contribue à protéger ses minorités. Quelle sera la prochaine initiative du prochain gouvernement en perte de vitesse? De fermer les mosquées, les synagogues et autres?

Si le but de cette «charte» avait été d'exclure et de marginaliser, on n'aurait pas fait différemment. Sommes-nous en train de suivre l'école de la France qui, par sa politique d'assimilation, illustre parfaitement tout ce qu'il ne faut pas faire? La France qui, à chaque nouvelle loi, allume les feux dans ses cités et creuse encore plus profond le fossé qui sépare ses communautés? Elle a réussi à créer deux sociétés qui se côtoient, mais qui ne se parlent pas. Pire, qui se détestent au point de considérer que voler, brimer ou même agresser l'autre est tout à fait acceptable.

La loi et la majorité ne sont pas tout. L'ouverture, le dialogue, la tolérance, le rapprochement et la justice en sont plus proches. Parlons-nous encore. Il n'y a pas de salut en dehors de ça, car, encore une fois, nous ne partirons pas ailleurs. Nous sommes là, nous sommes Québécois et nous ne deviendrons pas transparents par la magie d'une charte.

Lisez d'autres textes sur le projet de charte des valeurs québécoises dans *La Presse*.

ACTUALITÉS

Rob Ford victime des médias ?

Deux grands quotidiens canadiens se retrouvent devant le Conseil de presse de l'Ontario



NATHALIE COLLARD

C'est une scène comme on n'en a jamais vu au Québec: les journalistes de deux grands quotidiens canadiens comparaissent hier devant le Conseil de presse de l'Ontario pour défendre leurs reportages sur le maire de Toronto, Rob Ford, et son frère, le conseiller municipal Doug Ford. Les audiences étaient publiques et diffusées en direct sur le web.

Les plaintes reçues par le Conseil de presse concernaient deux textes en particulier.

Le premier, qui a fait grand bruit, est ce reportage publié le 16 mai dernier par le *Toronto Star* dans lequel deux reporters affirment avoir visionné une vidéo montrant le maire de Toronto consommer du crack. Le *Star* l'avait publié en catastrophe, quelques heures après que le site américain Gawker lui a coupé l'herbe sous le pied avec un reportage similaire.

Puis, neuf jours plus tard, le *Globe and Mail* a publié un long reportage sur la famille Ford, ses problèmes de toxicomanie et ses nombreux liens avec le monde interlope. Le maire Ford a toujours nié avoir fumé du crack et a déclaré que la vidéo le prouvant n'existait pas. Malgré une offre de récompense de la part du site Gawker, cette fameuse vidéo n'a jamais été retrouvée.

Le travail journalistique sous la loupe

En gros, le Conseil de presse de l'Ontario doit se prononcer sur la qualité du



Le maire de Toronto Rob Ford (à droite), ainsi que son frère Doug (à gauche), étaient absents lors des audiences devant le Conseil de presse de l'Ontario.

travail journalistique des deux journaux: ont-ils respecté les règles d'éthique? Leurs reportages étaient-ils d'intérêt public ou ont-ils agi de façon irresponsable?

propos de la vidéo. «Il ne s'agit pas d'une vendetta à l'endroit de Rob Ford, s'est-il défendu, chaque mot de ce papier est exact.» Les journalistes du *Star* ont précisé qu'ils avaient

nombreuses démarches auprès du maire de Toronto). Le maire Ford et son frère Doug étaient d'ailleurs les grands absents des audiences d'hier, qui se sont déroulées devant une salle comble.

En après-midi, c'était au tour des journalistes du *Globe and Mail* de venir expliquer leur démarche journalistique.

Le reportage à propos de la famille du maire, publié le 25 mai dernier, a fait grand bruit. Dans la plainte soumise au Conseil de presse, on remet en question l'intérêt public d'un reportage qui s'intéresse à la famille d'un élu. Le journaliste du *Globe and Mail* a rappelé que c'est

le frère du maire, Doug Ford, qui avait lui-même ouvert la porte en parlant de sa famille en entrevue.

Puis le rédacteur en chef John Stackhouse a rappelé que les règles déontologiques les plus sévères avaient été appliquées dans la production de cette enquête, qui aura duré un an et demi.

Questionné à propos de l'utilisation de sources anonymes, M. Stackhouse a affirmé que c'est une pratique courante en journalisme d'enquête, ajoutant que ces sources avaient non seulement été interviewées par les reporters du *Globe*, mais aussi par leurs supérieurs ainsi que par les avocats du journal. «Nous avons en outre offert à ces gens, avant et après publication, la chance de témoigner à visage découvert, ce qu'ils ont toutefois refusé.»

Un processus pédagogique

Pour Guy Amyot, secrétaire général du Conseil de presse du Québec, l'exercice exceptionnel qui s'est tenu hier est intéressant entre autres pour son aspect pédagogique.

«Cela permet au public de comprendre le fonctionnement d'une salle de nouvelles, la façon dont on applique les normes et les critères lorsqu'on enquête, c'est fort pertinent», note-t-il. Cette expérience pourrait très bien être tentée au Québec, ajoute M. Amyot. «C'est une option que nous allons étudier. Cela permettrait d'augmenter la confiance du public envers les médias.»

La décision du Conseil de presse de l'Ontario sera connue d'ici la fin du mois, et les deux journaux auront l'obligation de la publier dans leurs pages.

«Il ne s'agit pas d'une vendetta à l'endroit de Rob Ford, chaque mot de ce papier est exact.»

— Michael Cooke, éditeur du *Toronto Star*

La journée a débuté avec le témoignage de Michael Cooke, éditeur du *Toronto Star*, qui est venu dire qu'il ne changerait pas un seul mot du reportage que son journal a publié à

donné au moins une douzaine de chances au maire de Toronto de répondre aux allégations le concernant. Il les a toutes refusées (hier après-midi, le *Star* a rendu publiques ses

LES RENCONTRES

LA PRESSE

MERCREDI 9 OCTOBRE

LES DESSOUS DU JOURNALISME D'ENQUÊTE

avec des chroniqueurs et des journalistes de La Presse

SOIRÉE ANIMÉE PAR LE CHRONIQUEUR PATRICK LAGACÉ



FABRICE DE PIERREBOURG



VINCENT LAROCHE



KATHLEEN LÉVESQUE



MARIE-CLAUDE MALBOEUF



DANIEL RENAUD

DATE LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2013

HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30

ENDROIT L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20\$
plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :

Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au www.ticketmaster.ca
Admission générale

Josée Duplessis quittera la politique montréalaise

KARIM BENESEAIEH

Deux mandats comme conseillère municipale ont suffi à Josée Duplessis.

«J'ai offert ce que j'avais à offrir. J'ai besoin d'aller me ressourcer ailleurs», a expliqué hier en point de presse la présidente du comité exécutif de Montréal depuis juin dernier.

Entourée de ses collègues et de son chef Richard Bergeron, M^{me} Duplessis a tenu à assurer que sa décision n'avait rien à voir avec Projet Montréal.

«Faire de la politique une carrière professionnelle, ce n'est pas souhaitable, a-t-elle précisé. Rester 20 ans dans ce tourbillon-là, ce n'est pas possible de prendre de bonnes décisions. Je ne me voyais pas passer un autre quatre ans, m'accrocher à ce pouvoir-là.»

Élue une première fois en novembre 2005 sous la bannière d'Union Montréal, le parti de l'ex-maire Gerald Tremblay,

M^{me} Duplessis avait fait défection et s'était joint à Projet Montréal en avril 2009. Elle a été réélue aux élections suivantes.

Son chef, Richard Bergeron, a admis avoir d'abord été déçu par la décision de sa conseillère.

«Ma deuxième réaction a été de dire: "Quelle noblesse que ce goût du service public sans abus, d'éviter le piège de la politique à vie". Il en a profité pour lancer une flèche à «tous ces ex-élus d'Union Montréal qui espèrent sauver leur peau le 3 novembre prochain».

Sa plus grande joie, aura été de «rencontrer des gens [qu'elle n'aurait] jamais rencontrés», surtout dans son quartier.

Elle terminera son mandat, comme conseillère et présidente du comité exécutif, jusqu'aux élections du 3 novembre. Elle n'a donné aucune indication de ce qui l'attend après la politique. «Je ne sais pas ce que la vie me réserve.»

La réussite au féminin

Portes ouvertes
21 septembre 2013, de 10 h à 15 h
Examens d'admission
5 et 6 octobre 2013

Seule école québécoise reconnue parmi les établissements d'enseignement ayant les meilleures pratiques en éducation à travers le monde, selon *The Guide to Excellence 2013*, publié par la Cambridge University Students' Union.

- École secondaire francophone privée pour jeunes filles
- Encadrement humain et rigoureux
- Programme d'éducation internationale
- Profils Musique-étude et Danse-étude (garçons et filles)
- 25 équipes sportives féminines performantes (incluant le cheerleading)
- Cours d'anglais langue maternelle offert
- Service de résidence scolaire

À deux pas du métro

Édouard-Montpetit

Suivez-nous sur Facebook!

psnm.qc.ca

SAINT NOM DE MARIE